

CIRCULATION 8 000

LA TRIBUNE DE SHERBROOKE

PRONOSTICS Plus chaud ce soir et demain; vents

HUITIEME ANNEE No. 100 — 6 PAGES SHERBROOKE MARDI, LE 12 JUN 1917 UN SOU LE NUMERO DERNIERE EDITION

LE FAMEUX BILL DE LA MILICE SOUMIS

SIR ROBERT BORDEN A LU HIER APRES MIDI, SON BILL DE CONSCRIPTION, INTITULE "ACTE DE MILICE 1917", ETABLISSANT L'ENROLEMENT DE 100,000 OU PLUS LE PREMIER MINISTRE S'APPUIE SUR DES ARGUMENTS HABLES MAIS INDIGNES. — UNE MENACE DIRECTE A LA PROVINCE DE QUEBEC. —

A QUAND LA FIN DE LA 'SELECTION'?

(De notre correspondant)

Ottawa, 12. — Tribune de la Presse. — Sir Robert Borden a présenté hier son bill de conscription intitulé (acte de milice 1917. Une grande foule avait envahi les galeries de la Chambre et les députés étaient à leur siège; la plupart écoutèrent avec calme et sans manifester d'intérêt.

La droite fit presque une ovation au premier ministre à la fin de son discours. On remarquait parmi ceux qui applaudissaient, l'hon. M. Sévigny qui avale de la honte de ce temps-ci. Le docteur Clark fut le seul qui ait applaudi du côté gauche. Le premier ministre s'appuya sur des arguments habiles mais indignes.

Il affecta de ne pas croire qu'il pourrait y avoir des troubles dans le Québec au cas où la conscription serait imposée.

Et ce qui est pis, il fit une menace directe à Québec au cas où la conscription serait rejetée. Il laissa tout simplement entendre que les soldats qui reviendront se chargeront alors de demander raison aux gens du Québec.

Le bill ne sera probablement pas lu en seconde lecture avant la fin de cette semaine. Voici la partie principale du discours de Sir Robert Borden où il explique la portée et le constitutionnement du bill de conscription.

Une des déclarations les plus importantes de M. Borden est celle qu'il faisait que si le besoin le demande, d'autres hommes seront levés même au-dessus des cent mille que le gouvernement veut lever par le bill actuel.

C'est le principe de la participation du gouvernement à la guerre actuelle jusqu'à la fin quel qu'en soit le coût pour le Canada. Nous sommes dans la guerre actuelle jusqu'à la fin.

Le premier ministre a aussi assez laborieusement tenté de prouver que la loi que le gouvernement propose actuellement est basée sur le principe même de la loi de la milice canadienne et que le principe de l'envoi des troupes canadiennes en dehors du pays est à la base même de cette loi.

Sir Wilfrid Laurier n'a pas fait encore connaître officiellement son attitude sur la question car les règles de la Chambre ne permettent pas une discussion complète du principe du bill. Il a simplement assuré au premier ministre que la discussion qui se fera sera digne de la Chambre et du titre de citoyens libres britanniques qui fait l'honneur de tout Canadien.

LES CLASSES

L'enrôlement, sans enregistrement, de tous les hommes entre vingt et quarante-cinq, en dix classes; les trois premières classes qui seront appelées les premières comprennent les célibataires et veufs sans enfants entre 20 et 34 ans (1) 20 à 23, (2) 24 à 28, (3) 29 à 34. 4—Hommes mariés, veufs avec enfants de 20 à 23. 5—Hommes mariés, veufs avec enfants de 24 à 28. 6—Hommes non mariés, veufs avec enfants, de 29 à 34. 7—Hommes non mariés et veufs sans enfants, de 34 à 41. 8—Hommes non mariés, veufs avec enfants, de 29 à 34. 10—Hommes mariés, veufs avec enfants de 42 à 45. Les hommes mariés après le 11 juin seront considérés comme célibataires. Les hommes qui refuseront d'obéir subiront leur procès devant une cour martiale. Pas plus de 100,000 hommes seront appelés. Le recrutement volontaire sera permis jusqu'à ce que chaque classe soit appelée.

Le premier Proviso sur lequel l'attention de la Chambre est attirée par la section 13, sous section 4 de la loi, qui prévoit à ce que les renforts à être envoyés conformément à cette loi n'exceedront pas cent mille hommes, entre les âges de 20 et 40 ans. Le nombre des hommes au Canada entre ces âges, d'après le recensement de 1911, et d'autres renseignements du même caractère, seront communiqués à la Chambre lors de la seconde lecture de ce bill. J'espère que ces renseignements pourront être présentés sous une forme convaincante. Quant à moi, je suis convaincu que nous ne devrions pas avoir de difficultés à trouver des renforts d'au moins 100,000 hommes et probablement même d'un nombre dépassant celui-là.

Avant de procéder à l'explication de la section 1, il sera peut-être utile de donner lecture du préambule sur lequel le bill est basé. Il est comme suit: "Attendu que dans la section 10 de l'acte de la milice, chapitre 41, des statuts révisés du Canada 1910, il est statué comme suit: Tous les habitants mâles du Canada de l'âge de 18 ans et plus, et de moins de 60 ans, non exemptés par la loi, et qui sont sujets britanniques, seront sujets au service dans la milice, pourvu que le Gouverneur général ordonne à tous les habitants du Canada capables de porter les armes, de servir dans le cas d'une levée en masse." Et attendu que par la section 10 du dit acte il est statué que le Gouverneur en conseil peut placer la milice ou toute partie de celle-ci en service actif ou que ce soit au Canada et aussi en de-

hors du Canada pour la défense de celui-ci à quelque moment que ce soit quand il paraît nécessaire de le faire par raison d'urgence." Et attendu que par le dit acte il est de plus statué que si en un moment que ce soit les hommes ne s'enrôlent pas volontairement en nombre suffisant pour atteindre le chiffre requis les hommes ainsi sujets à servir seront recrutés par tirage au sort, et attendu que pour maintenir et soutenir le corps expéditionnaire canadien actuellement engagé en service actif outre-mer pour la défense et la sécurité du Canada, la préservation de l'empire et de la liberté humaine, il est nécessaire de pourvoir au renforcement du dit corps expéditionnaire, et attendu que le nombre suffisant d'hommes ne s'enrôlent pas volontairement pour pourvoir à tel renforcement. Et attendu que, en raison du grand nombre d'hommes qui ont déjà quitté des emplois agricoles et industriels au Canada pour joindre le dit corps expéditionnaire en qualité de volontaires et qu'il est nécessaire de maintenir dans les conditions actuelles la production du Dominion, il est expédient de recruter les hommes dont on a encore besoin non par tirage au sort tel qu'indiqué dans la loi de milice, mais par sélection

Tel est le préambule sur lequel est basé le bill. La seule partie à noter dans la section 1, c'est ce qui est portant que l'acte sera sous la juridiction du ministre de la justice, à cause des enquêtes au sujet de la sélection et des exemptions, et qu'il n'est pas désirable que ces enquêtes soient faites par le département qui prendra la direction des hommes une fois ceux-ci enrôlés.

La section 2 concerne l'application du bill. Elle ne contient pas de changements importants. Tout sujet britannique mâle inclus dans l'une des classes décrites dans la section 3 de ce acte et qui (A) est ordinairement résident du Canada ou (B) a résidé au Canada à quelque moment que ce soit depuis le 4 août 1914.

Pourra être appelé tel que pourvu ci-après en service actif dans le corps expéditionnaire Canadien pour la défense du Canada, soit au Canada ou en dehors du Canada, à moins que (A) il tombe sous les exceptions indiquées dans la section 4, ou (B) il atteigne l'âge de 45 ans avant que la classe ou la subdivision à laquelle il appartient tel que décrite dans la section 3 est appelée.

Ce service sera pour la durée de la présente guerre et de la démobilisation après la fin de la guerre (2). Rien de contenu dans les deux cas, sera considéré comme s'empêchant qu'un homme s'enrôle volontairement dans le corps expéditionnaire canadien tant que l'enrôlement volontaire dans ce corps sera autorisé.

La section 3 a trait aux diverses classes des hommes âgés de 20 à 45 ans inclusivement dans les deux cas, seront divisés. Elle se lit comme suit: (1) Les gens susceptibles d'être appelés sous les armes forment dix classes ainsi réparties:

1. — Ceux qui ont atteint l'âge de vingt ans et qui ne sont pas mariés ou qui sont veufs sans enfants.

2. — Ceux qui sont nés dans les années 1889 à 1893 inclusivement dans les deux cas et qui sont mariés ou qui sont veufs sans enfants.

3. — Ceux qui sont nés dans les années 1883 à 1888 inclusivement dans les deux cas et qui ne sont pas mariés ou qui sont veufs sans enfants.

4. — Ceux qui ont atteint l'âge de vingt ans et qui ne sont pas mariés ou qui sont veufs ayant un ou plusieurs enfants.

5. — Ceux qui sont nés dans les années 1889 à 1893 inclusivement dans les deux cas et qui sont mariés ou qui sont veufs ayant un ou plusieurs enfants.

6. — Ceux qui sont nés dans les années 1883 à 1888 inclusivement dans les deux cas et qui sont mariés ou qui sont veufs ayant un ou plusieurs enfants.

7. — Ceux qui sont nés dans les années 1876 à 1882 inclusivement dans les deux cas et qui sont mariés ou qui sont veufs n'ayant pas d'enfants.

8. — Ceux qui sont nés dans les années 1876 à 1882 inclusivement dans les deux cas et qui ne sont pas mariés ou qui sont veufs ayant un ou plusieurs enfants.

9. — Ceux qui sont nés dans les années 1872 à 1875 inclusivement dans les deux cas et qui ne sont pas mariés ou qui sont veufs sans enfants.

10. — Ceux qui sont nés dans les années 1872 à 1875 inclusivement dans les deux cas et qui sont mariés ou qui sont veufs ayant un ou plusieurs enfants.

(2). — Pour les fins de cette section tout individu marié après le onzième jour de juin 1917 sera considéré comme n'étant pas marié.

Chaque classe sauf la classe 1, comprendra les gens qui auront été incorporés dans la dite classe venant d'une autre classe, tel que pourvu ci-après et les gens qui seront tombés sous le coup de la classe 1 depuis la levée de ceux qui composaient la dite classe antérieurement.

(4). — L'ordre dans lequel les classes sont mentionnées dans cette section sera la même d'après lequel elles pourront être appelées à faire du service actif à moins que le Gouverneur Général en conseil décide de diviser une classe en deux fois, auquel cas les subdivisions de classe seront appelées par ordre d'âge en commençant par les plus jeunes. Par exemple, s'il paraît au Gouvernement que l'appel des classes 1, 2, et 3 doivent fournir un nombre d'hommes plus considérable que celui autorisé par cet acte, il sera possible au Gouvernement de subdiviser la classe 3 de manière à ce que le nombre de ceux qui seront appelés ne dépasse pas le nombre autorisé par l'acte.

(1) Le Gouverneur en conseil pourra, de temps à autre, au moyen d'une proclamation, appeler en vue du service actif tel qu'indiqué plus haut pour la défense du Canada soit en Canada soit en dehors du Canada, toute classe ou subdivision de classe d'homme mentionnées dans la section troisième et tous les hommes compris dans la dite classe ou subdivision de la dite classe ainsi appelés seront considérés depuis la date de la dite proclamation comme étant des soldats enrôlés dans les forces militaires du Canada et soumis à la loi militaire pour la durée de la guerre et pour la période de démobilisation qui suivra, sauf selon ce qui est pourvu ci-après.

(2) Les gens ainsi appelés devront s'enregistrer et seront tenus de faire du service actif dans le corps expéditionnaire canadien ainsi qu'il sera décidé dans la proclamation ou dans les règlements faits tant qu'ils n'auront été refusés à faire du service actif ils seront réputés en congé et ne recevront pas de paie.

(3) Tout individu qui fera ou empêche qu'il n'en fasse une demande d'exemption tel que ci-après pourvu sera réputé aussi longtemps que telle demande ou tout appel ayant trait à cette demande durera en congé sans qu'il puisse recevoir de paie.

(4) Tout individu qui aura été appelé et qui, sans excuse valable, ne se présente pas à l'appel, ou qui est dit plus haut ou qui déserte le poste dans le service actif ou il a été placé sera coupable suivant les circonstances de désertion ou de s'être absenté sans permission et sera susceptible:

(A) D'être jugé par une cour martiale, trouvé coupable et condamné à l'emprisonnement pour un terme déterminé par le tribunal d'appel, ou autrement établi des tribunaux militaires, ou à un emprisonnement n'exceedant pas trois ans.

La section 5 se lit comme suit: (1) On établira de la manière ci-après indiquée les tribunaux suivants (A) tribunaux locaux, (B) tribunaux d'appel, (C) tribunal central d'appel, (D) tribunal de la cour suprême et les tribunaux inférieurs) et les règlements pour leur organisation et leur fonctionnement seront établis par le Gouverneur en conseil.

(2) Le Gouverneur en conseil pourra, de temps à autre, au moyen d'une proclamation, appeler en vue du service actif tel qu'indiqué plus haut pour la défense du Canada soit en Canada soit en dehors du Canada, toute classe ou subdivision de classe d'homme mentionnées dans la section troisième et tous les hommes compris dans la dite classe ou subdivision de la dite classe ainsi appelés seront considérés depuis la date de la dite proclamation comme étant des soldats enrôlés dans les forces militaires du Canada et soumis à la loi militaire pour la durée de la guerre et pour la période de démobilisation qui suivra, sauf selon ce qui est pourvu ci-après.

(3) Les gens ainsi appelés devront s'enregistrer et seront tenus de faire du service actif dans le corps expéditionnaire canadien ainsi qu'il sera décidé dans la proclamation ou dans les règlements faits tant qu'ils n'auront été refusés à faire du service actif ils seront réputés en congé et ne recevront pas de paie.

(4) Tout individu qui fera ou empêche qu'il n'en fasse une demande d'exemption tel que ci-après pourvu sera réputé aussi longtemps que telle demande ou tout appel ayant trait à cette demande durera en congé sans qu'il puisse recevoir de paie.

POLYQUIN CONDAMNÉ A DEUX ANS

Ce bouillant citoyen aura le temps de méditer et de pleurer son action criminelle

AU PENITENCIER

Charles Polyquin le bouillant citoyen qui voulait se venger parce que son adroite refusait de s'offrir à y à quelques semaines a subi son procès, ce matin, devant le magistrat Muvens. Il avait opté pour un procès expéditif et sa cause avait été fixée à aujourd'hui. Cinq témoins furent entendus après quoi le magistrat a condamné l'accusé à passer deux ans au pénitencier.

UNE CRISE TOUT-A-FAIT INATTENDUE ECLATE DANS LE CABINET ITALIEN

LE BARON SONINO MENACA DE DIMISSIONNER, IL Y A QUELQUES JOURS, SI SES COLLEGUES INSISTAIENT SUR LA NOMINATION DE CERTAINES PERSONNES COMME MEMBRES DE LA MISSION AUX ETATS-UNIS

LE PEUPLE N'EN SAVAIT RIEN

(Spécial à la Tribune)

Rome, via Paris, 12. — Une crise dans le cabinet italien vient de se développer, au moment où elle était le moins attendue, seulement quelques jours avant l'ouverture des chambres, fixée au 14 juin. Depuis quelque temps, un malentendu existe entre les membres du cabinet bien que le public n'en ait pas été informé; ce malentendu existe surtout entre le baron Sonino, ministre des affaires étrangères et les autres ministres. Cette crise a atteint son apogée lorsque les membres de la mission italienne durent être choisis. Le baron Sonino vota contre la nomination de plusieurs personnes que les autres ministres considéraient comme compétentes et il déclara qu'il démissionnerait si on insistait sur leurs nominations.

Volant à tout prix éviter une crise, dans un moment si grave, le cabinet céda aux instances de Sonino. Ce fut là une des raisons qui retardèrent le départ de la mission italienne, en plus du refus du duc des Abruzzes de retourner aux Etats-Unis, pour des raisons personnelles.

La vie du cabinet, cependant, semblait assurée, particulièrement après les récents succès sur le front Carso, quand, tout-à-coup, une proclamation fut publiée, déclarant l'indépendance de l'Albanie sous un protectorat italien.

Le ministre peut, par télégraphe ou autrement, nommer un ou deux membres, suivant les circonstances, d'aucun tribunal local, s'il n'a pas reçu en dehors d'une période avant que le tribunal ne siège et qui sera fixée par des règlements, les noms et les adresses de membres dûment nommés. (C) Une vacance qui se produit sera comblée par l'autorité qui a nommé le membre responsable pour la vacance et si cette vacance n'est pas comblée de cette façon ou si une communication à cet effet n'a pas été reçue par le ministre en dehors de la période qui peut être faite par règlement, le ministre peut remplir cette vacance et il y a aussi une clause qui, si les autorités qui sont au-dessus de cet acte pour faire le choix du personnel du tribunal local ne l'ont pas choisi ou ne le communiquent pas au ministre, alors le ministre, quand le temps fixé pour le travail du tribunal est arrivé, pourra faire la nomination.

Le juge en chef de la cour de la province ou le juge d'appel dans chaque province ou au cas de son absence ou à défaut d'agir, un juge de cette cour désigné par le ministre, établira pour cette province un nombre suffisant de tribunaux d'appel et assignera à chacun de ces tribunaux un juge d'aucune cour de cette province et distribuera parmi ces tribunaux tous les appels de décisions et les cas mentionnés dans la sous-section 2 de la section 10 par les tribunaux locaux dont le registre a été avisé et ces tribunaux d'appel entendront ensemble et décideront de ces appels et de ces cas. Quant au tribunal de la cour suprême, le gouverneur en conseil pourra nommer un des juges de la cour suprême du Canada qui sera le juge d'appel. Le projet consiste à établir des tribunaux locaux choisis par le gouvernement en dehors du gouvernement lui-même et il faudra qu'il y en ait plusieurs dans chaque district. Le tribunal d'appel, par une autorité judiciaire, un membre d'une des cours supérieures (Higher courts) des différentes provinces et, en dernier lieu, il y aura un juge d'appel central qui sera choisi parmi les juges de la cour suprême du Canada. Le gouvernement a eu pour but de rendre ces clauses absolument justes. Si le gouvernement reçoit de la chambre des suggestions qui lui permettent de rendre les clauses plus justes et effectives le gouvernement sera heureux d'écouter ces suggestions quand le projet de loi sera discuté en comité. J'en viens à la section 10 qui a trait aux appels. Cette section pourvoit à un appel du tribunal local au tribunal d'appel et du tribunal d'appel au tribunal central. Ces appels seront entendus en vertu de règlements qui seront établis sur la recommandation du juge d'appel central, celle qui a rapport aux exemptions. Je ne crois pas qu'il est nécessaire de lire toute la section car le bill sera soumis prochainement à la considération des députés de la chambre. J'en expliquerai toutefois ses clauses. La section 11 est la section qui a trait aux appels. Elle est en vigueur à ce que "il n'est en aucun temps avant une date qui sera fixée dans la proclamation mentionnée dans la section quatre, une demande pourra être faite par ou au sujet d'aucun homme dans la classe appelée par cette proclamation à un tribunal local à un homme demeure ordinairement pour un certificat d'exemption pour aucune des raisons suivantes. "A qui il est urgent dans l'intérêt national que l'homme devrait au lieu d'être employé par le service militaire, être employé dans un autre travail auquel il se livre habituellement. Cette clause est l'homme mémoire à été prise dans l'acte britannique dans lequel elle a été insérée sur les instances des repré-

UNE CRISE TOUT-A-FAIT INATTENDUE ECLATE DANS LE CABINET ITALIEN

LE BARON SONINO MENACA DE DIMISSIONNER, IL Y A QUELQUES JOURS, SI SES COLLEGUES INSISTAIENT SUR LA NOMINATION DE CERTAINES PERSONNES COMME MEMBRES DE LA MISSION AUX ETATS-UNIS

LE PEUPLE N'EN SAVAIT RIEN

(Spécial à la Tribune)

Rome, via Paris, 12. — Une crise dans le cabinet italien vient de se développer, au moment où elle était le moins attendue, seulement quelques jours avant l'ouverture des chambres, fixée au 14 juin. Depuis quelque temps, un malentendu existe entre les membres du cabinet bien que le public n'en ait pas été informé; ce malentendu existe surtout entre le baron Sonino, ministre des affaires étrangères et les autres ministres. Cette crise a atteint son apogée lorsque les membres de la mission italienne durent être choisis. Le baron Sonino vota contre la nomination de plusieurs personnes que les autres ministres considéraient comme compétentes et il déclara qu'il démissionnerait si on insistait sur leurs nominations.

Volant à tout prix éviter une crise, dans un moment si grave, le cabinet céda aux instances de Sonino. Ce fut là une des raisons qui retardèrent le départ de la mission italienne, en plus du refus du duc des Abruzzes de retourner aux Etats-Unis, pour des raisons personnelles.

La vie du cabinet, cependant, semblait assurée, particulièrement après les récents succès sur le front Carso, quand, tout-à-coup, une proclamation fut publiée, déclarant l'indépendance de l'Albanie sous un protectorat italien.

Le ministre peut, par télégraphe ou autrement, nommer un ou deux membres, suivant les circonstances, d'aucun tribunal local, s'il n'a pas reçu en dehors d'une période avant que le tribunal ne siège et qui sera fixée par des règlements, les noms et les adresses de membres dûment nommés. (C) Une vacance qui se produit sera comblée par l'autorité qui a nommé le membre responsable pour la vacance et si cette vacance n'est pas comblée de cette façon ou si une communication à cet effet n'a pas été reçue par le ministre en dehors de la période qui peut être faite par règlement, le ministre peut remplir cette vacance et il y a aussi une clause qui, si les autorités qui sont au-dessus de cet acte pour faire le choix du personnel du tribunal local ne l'ont pas choisi ou ne le communiquent pas au ministre, alors le ministre, quand le temps fixé pour le travail du tribunal est arrivé, pourra faire la nomination.

Le juge en chef de la cour de la province ou le juge d'appel dans chaque province ou au cas de son absence ou à défaut d'agir, un juge de cette cour désigné par le ministre, établira pour cette province un nombre suffisant de tribunaux d'appel et assignera à chacun de ces tribunaux un juge d'aucune cour de cette province et distribuera parmi ces tribunaux tous les appels de décisions et les cas mentionnés dans la sous-section 2 de la section 10 par les tribunaux locaux dont le registre a été avisé et ces tribunaux d'appel entendront ensemble et décideront de ces appels et de ces cas. Quant au tribunal de la cour suprême, le gouverneur en conseil pourra nommer un des juges de la cour suprême du Canada qui sera le juge d'appel. Le projet consiste à établir des tribunaux locaux choisis par le gouvernement en dehors du gouvernement lui-même et il faudra qu'il y en ait plusieurs dans chaque district. Le tribunal d'appel, par une autorité judiciaire, un membre d'une des cours supérieures (Higher courts) des différentes provinces et, en dernier lieu, il y aura un juge d'appel central qui sera choisi parmi les juges de la cour suprême du Canada. Le gouvernement a eu pour but de rendre ces clauses absolument justes. Si le gouvernement reçoit de la chambre des suggestions qui lui permettent de rendre les clauses plus justes et effectives le gouvernement sera heureux d'écouter ces suggestions quand le projet de loi sera discuté en comité. J'en viens à la section 10 qui a trait aux appels. Cette section pourvoit à un appel du tribunal local au tribunal d'appel et du tribunal d'appel au tribunal central. Ces appels seront entendus en vertu de règlements qui seront établis sur la recommandation du juge d'appel central, celle qui a rapport aux exemptions. Je ne crois pas qu'il est nécessaire de lire toute la section car le bill sera soumis prochainement à la considération des députés de la chambre. J'en expliquerai toutefois ses clauses. La section 11 est la section qui a trait aux appels. Elle est en vigueur à ce que "il n'est en aucun temps avant une date qui sera fixée dans la proclamation mentionnée dans la section quatre, une demande pourra être faite par ou au sujet d'aucun homme dans la classe appelée par cette proclamation à un tribunal local à un homme demeure ordinairement pour un certificat d'exemption pour aucune des raisons suivantes. "A qui il est urgent dans l'intérêt national que l'homme devrait au lieu d'être employé par le service militaire, être employé dans un autre travail auquel il se livre habituellement. Cette clause est l'homme mémoire à été prise dans l'acte britannique dans lequel elle a été insérée sur les instances des repré-

sentants du travail organisé, qui entraînent certains de leurs intérêts soient compromis. La clause continue par (B) il est de l'intérêt national que au lieu d'être employé au service militaire, tel homme est plutôt affecté à tel travail pour lequel il est particulièrement qualifié. L'un des points est le peu près indiqué. Il se lit (C) il est l'intérêt national que au lieu de service militaire, il continue de s'entraîner dans le métier ou le travail au quel il se préparait (D) qu'il serait préjudiciable à ses affaires d'être absenté d'un homme ayant des obligations financières exceptionnelles, et qu'il fut affecté au service militaire. (E) Mauvaise santé ou infirmités (F) s'il a des objections de conscience à participer à titre de combattant et s'il s'oppose en vertu d'articles de foi ayant cours à la date du dit acte dans toute organisation religieuse reconnue au Canada à la dite date et à laquelle il appartient de bonne foi. Le bill déclare ensuite que lorsque le tribunal a jugé à propos il décrètera des certificats d'exemption aux requérants. Ces certificats seront conditionnels qu'au temps, etc., et dans le cas d'objections consistant l'exemption ne comptera que pour le service militaire. Une autre clause importante emprunte à la loi anglaise est celle qui prévoit et empêche l'exemption à la condition d'entrer au service de telle ou telle personne ou compagnie. Nous avons également défendu qu'aucune condition semblable ne puisse être insérée dans les certificats d'exemption.

Il serait aussi défendu sous diverses pénalités de faire de fausses déclarations ou de modifier un certificat après son émission de même le tribunal pourra remplacer tout certificat détruit ou perdu moyennant un honoraire légal.

La loi 13 établit que l'acte de la milice, l'acte de l'armée et les règlements royaux pour l'armée pourront être mis en force en tant qu'ils ne contreviendraient pas aux clauses du présent acte, la section 14 établit que l'acte deviendra en vigueur à la date fixée après son adoption par le gouvernement en conseil.

Voici maintenant la cédule des exceptions:

1. — Les poteaux d'un certificat

2. — Les membres des forces régulières ou de réserves auxiliaires tels que définies par l'acte de l'armée.

3. — Les membres des forces militaires levées par les gouvernements de tout autre Dominion de sa majesté ou par le gouvernement des Indes.

4. — Les hommes servant dans la marine royale ou dans l'infanterie de marine ou dans le service naval du Canada et les membres du corps expéditionnaire canadien.

5. — Les hommes qui depuis le 4 août 1914 servent dans les effectifs militaires ou navals de la Grande Bretagne ou de ses alliés sur tout théâtre de la guerre actuelle ou qui ont été honorablement libérés.

6. — Le clergé y compris les membres de tout ordre reconnu d'un caractère religieux exclusif et les ministres de toutes les dénominations religieuses qui existent au Canada à la date d'adoption de l'acte.

7. — Les personnes exemptées du service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

8. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

9. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

10. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

11. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

12. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

13. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

14. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

15. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

16. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

17. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

18. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

19. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

20. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

21. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

22. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

23. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

24. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

25. — Les personnes qui ont été libérées de leur service militaire par arrêté en conseil du 13 acte 1873 et de décembre 1892. Cette disposition se rapporte à certaines collectivités telles que les mennonites et les doukors venus au Canada lors de l'adoption des arrêtés que je viens de mentionner. D'après ces arrêtés les classes auxquelles il est référé ne doivent pas être appelées à faire du service militaire.

ALLEZ CHEZ J. D. TREMBLAY Pour faire réparer vos chaussures Spécialité: chaussures pour Dames et Messieurs. Fourniture de cordonniers 77 Rue King

LA BANQUE CANADIENNE DU COMMERCE

SIR EDMUND WALKER, C.V.O. L.L.D. D.C.L. Président JOHN AIRD, Gérant général E. L. S. PATTERSON, Surintendant des Succursales des Cantons de l'Est H. V. F. JONES, Assistant gérant-général Capital Payé, \$15,000,000. Fonds de Réserve, \$13,500,000.

CHAQUE DOLLAR DEPENSE pour des choses non-essentielles affaiblit la grande cause de l'Empire

PLAÇEZ VOTRE EXCEDENT DE GAINS DANS NOTRE DEPARTEMENT D'EPARGNE OU IL VOUS RAPPORTERA UN INTERET AU TAUX DE 3% PAR ANNEE.

BRANCHES A SHERBROOKE

Les enfants pleurent pour avoir le Castoria de Fletcher.

CASTORIA

Ce que vous avez toujours acheté et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher* et a été fait sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les contrefaçons, les imitations et ce que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience contre les essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Ricin ou à l'opium, ou Gouttes ou Sleep Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

Ce que vous avez toujours acheté

THE CENTRAL COMPANY, NEW YORK CITY

NOS COURRIERS

COMPTON

—Sa Grandeur Mgr Paul Larocque ainsi que Mgr Chailfoux et M. l'abbé Simard, curé de la Cathédrale de Sherbrooke, ont visité lundi dernier, à leur retour de Coaticook, M. l'abbé J. E. St-Jean, notre curé.
—M. Joseph Gilbert, est allé à Sherbrooke cette semaine, en voyage d'affaires.
—M. Jobin de Sherbrooke, était de passage en notre localité ces jours derniers, en voyage d'affaires.
—Les personnes de Compton, qui ont connu M. Fauteux, époux de Mme Vve Gilbert de Coaticook et autrefois d'ici apprendront avec regret que ce dernier est décédé dimanche. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin. Nos sincères sympathies.
—M. Omer Poulin, se rendait à

Coaticook au commencement de la semaine en voyage d'affaires.
—M. A. Delorme, gérant de la Banque Canadienne du Commerce, est de retour d'une promenade de quelques mois dans sa famille.
—M. l'abbé Michel Couture, du Séminaire de Sherbrooke, est venu dimanche aider notre Curé dans l'exercice de son ministère.
—M. Emilien Couture, a passé quelques jours à Sherbrooke, pour y suivre un traitement chez le Dr Noël.
—M. Amédée Groleau, se rendait à Sherbrooke ces jours derniers, en voyage d'affaires.
—Mme J. A. Duford ainsi que M. Charilly, sont partis mercredi dernier pour Montréal, où ils demeureront à l'avenir.
—M. Ernest Vinclet de Sherbrooke, assistait ici au bureau de poste, est retourné dans sa famille.

Pour les maladies du Foie et de l'Estomac

Eau des Sources St-Louis

(Marque du Trèfle Rouge)
NATURELLE PETILLANTE EFFERVESCENTE
Embouteillée aux Sources, à St-Yorre, près Vichy, France, et vendue dans toutes les épiceries et pharmacies et dans les hôtels de premier ordre.
L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE. MONTREAL, Can.

Feuilleton de "LA TRIBUNE" LES MORTS SE VENGE

No. —111—
—Où, mais je vous mets au défi de les répéter, par respect pour ce nom d'Excideuil dont ma chère belle-sœur se monte si fière et si soucieuse. Pour vous, prenez mes paroles comme vous voudrez.
—Et gardez-vous, gardez-vous bien, Suzanne. Quoique éloigné, je saurai ce qui se passe ici, je connaîtrai vos faits et gestes. Ne vous avisez pas de vouloir me rouer en inventant une grossière farce.
—Vous parlez de loi, Maître. Quelles que soient les protections dont elle dispose, Mme d'Excideuil ne pourra pas néanmoins lui donner d'entorses, car je veillerai au grain, je vous le garantis.
—Tout se paie; j'ai idée qu'elle paiera quelque jour son insolence et son mépris. Là-dessus ! bonsoir !
Il partit sur ces mots, accompagné d'un dernier geste de menace impuissante.
Il partit, et entendait se reformer sur lui bruyamment la porte de la bibliothèque, la marquise, n'en pouvant plus, se laissa tomber sur un siège en songeant.
—Mon Dieu ! oh ! mon Dieu ! quel bandit ! quelle âme de fiel et de boue !

Cachets du Dr Fred. Demers

GUERISON EN CINQ MINUTES DE MAUX DE TETE
N'acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.
Dépôt: 309 Rue St-Denis, MONTREAL

PLAMONDON'S MILLS

—MM. Adéard Flourdes et Honorius Guimond, étaient ici par affaires, en auto, récemment.
—M. Pierre Chaperon et V. Royer, étaient en voyage d'affaires à Danville, jeudi dernier.
—M. et Mme L. B. Gosselin, se rendaient à St-Camille ces jours derniers, visiter leur belle-fille, Mme Henri Gosselin, malade depuis quelque temps.
—Mme Willie Boisvert et sa fillelette, sont parties pour retourner à Montréal, après avoir passé quelques semaines, en promenade chez leurs nombreux parents.
—Nous offrons nos sincères condoléances à la famille Desnoyers, dans le deuil qui vient de les plonger la mort de Mme Desnoyers, particulièrement à Mlle Germaine, pensionnaire chez les Rev. Soeurs de l'Assomption, laquelle n'a pu revoir sa mère vivante. Mme Desnoyers était morte assez soudainement.

WINDSOR-EST

—Mlle Ida Charron de Coaticook, était de passage dans sa famille, vers la fin de mai.
—M. Joseph Bolduc, fils, de Windsor, était l'hôte de sa sœur Mlle Delphine, dimanche.
—La famille de l'avocat J. A. Brown de Montréal, est arrivée à leur résidence d'été, depuis le 15 mai dernier.
—M. Alfred Bolduc de Sherbrooke, visitait ses nombreux parents mardi.
—M. J. A. Plante, a fait dernièrement l'acquisition de la ferme de Mlle McCoullough.
—Jeudi soir dernier, s'ouvrait un Triduum Eucharistique prêché par un Rev. Père Rédemptoriste.

HARDWOOD

—Dimanche soir, plusieurs jeunes gens se réunissaient chez M. L. Durocher, pour y passer une agréable soirée. Nous y remarquons: MM. L. Fréchette, de Wotton; J. Bachand, de St-Jean; J. Fréchette, A. Vallières, J. et L. Leclerc, O. et A. Durocher, L. et M. Roy, E. Mercier, W. St-Cyr, A. Couture, D. L. Abbé; Mlle Clara, Elise, la Richard, Aldoia et Aldéa Aubin, E. Bérard, D. Couture.
C'est n'est qu'au petites heures que l'on songea au départ, après avoir remercié M. et Mme Durocher, de leur cordiale hospitalité.
—M. Donat Provencier de Stoke, depuis quelque temps dans notre localité, rendait visite à Mlle Aubin mardi et dimanche, accompagné de M. J. Desrosiers de Hardwood Hill.
Se rendant à l'aimable invitation de M. et Mme Desrosiers, jeudi dernier, M. et Mme O. Aubin, de Windsor Mills; M. et Mme P. Viens, M. et Mme F. Desrosiers, et Mme W. Durocher de St-François; M. et Mme E. L. Dubruel, de St-François; H. Aubin D. Blanchette, A. Durocher, Mlle Aubin, D. Couture, B. Blanchette.

STE-EDWIGE

—Vendredi dernier, Mme F. Bélière était chez sa fille Mme P. J. Paquin.
—Mme Georges Charron, visitait aussi son fils, M. Léofred Charron, vendredi soir.
—M. Croteau de Coaticook, employé au téléphone, était ici vendredi, en voyage d'affaires.
—R. Joyal, se rendait à Coaticook jeudi soir.
—Les cérémonies du Triduum, ont eu lieu ces jours derniers, et furent suivies par un grand nombre de personnes. Espérons que ces prières, attireront sur nous les bénédictions du bon Dieu si nécessaires en ces temps d'épreuves.

STORMWAY

—M. J. Roy, de St-Georges de Beauve, était de passage ici vendredi dernier, en voyage d'affaires.
—M. I. Gosselin de la Beauve, inspecteur de bueries, était récemment l'hôte de MM. Eugène et Alphonse Gosselin, Beauve.
—M. l'abbé Boucher, revenait vendredi de Mégantic, après s'être acheté un auto Ford. Nos félicitations.
—Nous avons actuellement la visite de deux Soeurs Grises, de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, qui tant pour l'hôpital. Nous leur souhaitons du succès.

ST-GERARD

—M. J. D. Bélière, représentant de la Cie Massey Harris de Sherbrooke, était de passage à St-Gérard ces jours derniers.
—Les travaux au nouvel hôtel de M. F. Lapointe, s'avancent pas très vite, étant donné la température plutôt vivante qui prévaut.
—M. Grégoire Leblanc de Stratford, était ici vendredi.
—M. Alfred Gosselin, qui a une entreprise de bois de pulpe à Danaquam, dans le haut du comté de Belle-

chasse, était ici ces jours derniers à la recherche de travailleurs qui partent sont très rares.
—St-Gérard, compte un nouveau défenseur de la Patrie, dans la personne du jeune Louis Côté fils de notre concitoyen, M. Louis Côté; il est actuellement à Valcartier.
—A mois que la température tout-à-fait défavorable que nous avons, ne change bientôt pour le mieux, la récolte de grains et de légumes sera grandement compromise et si malheureusement la récolte manquant, ce serait tout simplement la famine. Beaucoup de grains et légumes ont été mis en terre, certains cultivateurs ont triplé, quadruplé même le nombre d'acres en semence, et si la température est favorable à la moisson, il n'y aura rien à craindre.

LA PATRIE

—M. Sylvio Gison Guay, de Ste Claire de Dorchester, était de passage ici dimanche le 8, en visite chez M. Jean Blais.
—M. Emile Beaudoin, notaire à Scottsboro, était de passage en notre localité la semaine dernière, en voyage d'affaires.
—M. E. A. Stokes, de Bury, agent pour les automobiles Ford, était parmi nous mercredi et jeudi.
—Aussi actuellement de passage en notre localité, M. Bélière, représentant de la maison Gauvreau et Beaudry de Québec.
—Lundi le 4, est décédé Mme Noel Lambert (née Roussel) les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale mercredi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte laisse pour pleurer sa perte, un jeune enfant et un mari inconsolable. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

STE-EDWIGE

—Vendredi dernier, Mme F. Bélière était chez sa fille Mme P. J. Paquin.
—Mme Georges Charron, visitait aussi son fils, M. Léofred Charron, vendredi soir.
—M. Croteau de Coaticook, employé au téléphone, était ici vendredi, en voyage d'affaires.
—R. Joyal, se rendait à Coaticook jeudi soir.
—Les cérémonies du Triduum, ont eu lieu ces jours derniers, et furent suivies par un grand nombre de personnes. Espérons que ces prières, attireront sur nous les bénédictions du bon Dieu si nécessaires en ces temps d'épreuves.

STORMWAY

—M. J. Roy, de St-Georges de Beauve, était de passage ici vendredi dernier, en voyage d'affaires.
—M. I. Gosselin de la Beauve, inspecteur de bueries, était récemment l'hôte de MM. Eugène et Alphonse Gosselin, Beauve.
—M. l'abbé Boucher, revenait vendredi de Mégantic, après s'être acheté un auto Ford. Nos félicitations.
—Nous avons actuellement la visite de deux Soeurs Grises, de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, qui tant pour l'hôpital. Nous leur souhaitons du succès.

ST-GERARD

—M. J. D. Bélière, représentant de la Cie Massey Harris de Sherbrooke, était de passage à St-Gérard ces jours derniers.
—Les travaux au nouvel hôtel de M. F. Lapointe, s'avancent pas très vite, étant donné la température plutôt vivante qui prévaut.
—M. Grégoire Leblanc de Stratford, était ici vendredi.
—M. Alfred Gosselin, qui a une entreprise de bois de pulpe à Danaquam, dans le haut du comté de Belle-

STORMWAY

—M. J. Roy, de St-Georges de Beauve, était de passage ici vendredi dernier, en voyage d'affaires.
—M. I. Gosselin de la Beauve, inspecteur de bueries, était récemment l'hôte de MM. Eugène et Alphonse Gosselin, Beauve.
—M. l'abbé Boucher, revenait vendredi de Mégantic, après s'être acheté un auto Ford. Nos félicitations.
—Nous avons actuellement la visite de deux Soeurs Grises, de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, qui tant pour l'hôpital. Nous leur souhaitons du succès.

STORMWAY

—M. J. Roy, de St-Georges de Beauve, était de passage ici vendredi dernier, en voyage d'affaires.
—M. I. Gosselin de la Beauve, inspecteur de bueries, était récemment l'hôte de MM. Eugène et Alphonse Gosselin, Beauve.
—M. l'abbé Boucher, revenait vendredi de Mégantic, après s'être acheté un auto Ford. Nos félicitations.
—Nous avons actuellement la visite de deux Soeurs Grises, de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, qui tant pour l'hôpital. Nous leur souhaitons du succès.

STORMWAY

—M. J. Roy, de St-Georges de Beauve, était de passage ici vendredi dernier, en voyage d'affaires.
—M. I. Gosselin de la Beauve, inspecteur de bueries, était récemment l'hôte de MM. Eugène et Alphonse Gosselin, Beauve.
—M. l'abbé Boucher, revenait vendredi de Mégantic, après s'être acheté un auto Ford. Nos félicitations.
—Nous avons actuellement la visite de deux Soeurs Grises, de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, qui tant pour l'hôpital. Nous leur souhaitons du succès.

STORMWAY

—M. J. Roy, de St-Georges de Beauve, était de passage ici vendredi dernier, en voyage d'affaires.
—M. I. Gosselin de la Beauve, inspecteur de bueries, était récemment l'hôte de MM. Eugène et Alphonse Gosselin, Beauve.
—M. l'abbé Boucher, revenait vendredi de Mégantic, après s'être acheté un auto Ford. Nos félicitations.
—Nous avons actuellement la visite de deux Soeurs Grises, de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, qui tant pour l'hôpital. Nous leur souhaitons du succès.

Redpath SUGAR



Cartons de 2 et 5 lb. Sacs de 10, 20, 50 et 100 lb.

Personne n'a jamais mis en doute la qualité "REDPATH", parce que jamais—dans les cours des soixante années qu'il a été employé—personne n'a jamais acheté un baril, un sac ou un carton de sucre Redpath de qualité médiocre. Il est fabriqué d'une seule qualité—la meilleure.

"Succrez-le avec du Redpath" 237
Canada Sugar Refining Co., Limited, Montréal.

WOTTON

—M. Keenan Legendre et Miles Blanche, Béatrice et Ellen, se rendaient ces jours derniers à Mégantic, assister à un concert Musical.
—Nous apprenons que nous aurons mardi prochain, un mariage dans notre paroisse; M. Ernest Grenier doit épouser Mlle Yvonne Bergeron, fille de M. Alphonse Bergeron, Nos félicitations.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

WOTTON

A La douce mémoire de Mlle E. Côté
O Mort insatiable! O perdue Destin!
Hélas! que vous ayez la vie à son
Chants d'Immortalité de la verte jeunesse
que vos accents joyeux s'arrangent de
Elle ne demandait qu'à marcher son
Qu'à vivre sa jeunesse une main
Qu'à prodiguer son amour en extases
Et qu'à distribuer des regards de
Elle ne désirait que sa part de bon-
Un petit nid de mousse où reposer
Un rayon de soleil pour échauffer son
Un peu de vie enfin pour fouler cette
Pourtant elle n'est plus; au sein des
La fleur de sa jeunesse et ses yeux se
Les vagues qui jolissent cette pauvre
Ont porté jusqu'à Dieu les soupirs de
Au livre de la Parque elle a signé son
Son jeune cœur devra se taire au li-

WOTTON

Et lui qui n'a battu que l'espace d'un
A des saules pleureurs déjà fournis sa
Mlle n'est plus... Et vous, parents, la
Parce qu'elle est partie et que vous de-
Vous pleurez votre fille, votre sœur,
L'âme qui recevait vos âmes déban-
Elle n'est plus, hélas! Mais dans le
Elle saura sécher vos pleurs et vous
Oh ne reniez pas le souvenir fidèle,
Il viendra si souvent tout bas, vous
Il vous racontera vos amitiés d'autan
Et vous rappellera celle qui vous at-
Partagez les chagrins qui sur sa tom-
Car ceux qui l'ont connue et ceux qui
Souffrent votre douleur, et dans leur
Ils ont drapé les plis de son propre
Pour qu'il abrite ainsi nos communes
Et que nous souffrions-tous, les mé-

WOTTON

—M. Keenan Legendre et Miles Blanche, Béatrice et Ellen, se rendaient ces jours derniers à Mégantic, assister à un concert Musical.
—Nous apprenons que nous aurons mardi prochain, un mariage dans notre paroisse; M. Ernest Grenier doit épouser Mlle Yvonne Bergeron, fille de M. Alphonse Bergeron, Nos félicitations.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

WOTTON

—M. Keenan Legendre et Miles Blanche, Béatrice et Ellen, se rendaient ces jours derniers à Mégantic, assister à un concert Musical.
—Nous apprenons que nous aurons mardi prochain, un mariage dans notre paroisse; M. Ernest Grenier doit épouser Mlle Yvonne Bergeron, fille de M. Alphonse Bergeron, Nos félicitations.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

WOTTON

—M. Keenan Legendre et Miles Blanche, Béatrice et Ellen, se rendaient ces jours derniers à Mégantic, assister à un concert Musical.
—Nous apprenons que nous aurons mardi prochain, un mariage dans notre paroisse; M. Ernest Grenier doit épouser Mlle Yvonne Bergeron, fille de M. Alphonse Bergeron, Nos félicitations.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

WOTTON

—M. Keenan Legendre et Miles Blanche, Béatrice et Ellen, se rendaient ces jours derniers à Mégantic, assister à un concert Musical.
—Nous apprenons que nous aurons mardi prochain, un mariage dans notre paroisse; M. Ernest Grenier doit épouser Mlle Yvonne Bergeron, fille de M. Alphonse Bergeron, Nos félicitations.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

DISRAELI

—M. l'abbé Dubé, curé à Sainte Marguerite de Lingwick, était de passage au presbytère la semaine dernière.
—M. Omar Ferland, de Black Lake passait la journée de samedi ici visitant son amie.
—M. Amédée Bengie, de Sherbrooke est arrivé dans sa famille.
—M. et Mme Joseph Nadeau de Thetford Mines sont en visite chez leur beau-père, M. Alfred Roy.
—M. J. H. D'Amour, marchand en gros de Garthby, était de passage ici jeudi, par affaires.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Ptite AMIE.

—M. Cyrille Oteau, forgeron est allé à Québec par affaires.
—Mme J. E. Roy est en voyage à Sherbrooke où durant son séjour en cette ville elle consultera le Dr. Le Doux de l'hôpital St Vincent de Paul.
—M. Alfred Assure allait reconduire sa femme à l'hôpital St Vincent de Paul à Sherbrooke, vendredi dernier.
—M. Onésime Fortier, de Sherbrooke était récemment de passage ici l'occasion de la mort de son oncle, M. J. B. Fortier.
—Si vous voulez retrouver un objet perdu ou annoncer un objet trouvé servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.

Nouveau Magasin à Danville

La Cie R. Bélière de Wotton

OUVRE UNE SUCCURSALE

La Cie R. Bélière a fait l'acquisition de l'ancien hôtel "Queens", en face de la station, pour y établir un commerce de grains et de farine. Les réparations sont maintenant terminées et les hangars remplis de marchandises. Nous vendons à des prix défiant toute compétition.

M. Clovis Thibault, de Wotton, est arrivé depuis une semaine et s'occupe de la gérance de cette succursale.

Nous sollicitons votre visite.

Promener ou bercer l'enfant ne guérira pas son mal.

L'enfant pleure parce qu'il souffre et ses douleurs sont causées soit par l'indigestion, la dentition difficile, les coliques ou d'autres maladies particulières à l'enfance. Tous les soulageres immédiatement en lui faisant prendre quelques gouttes de

Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Un remède précieux qui calme la douleur, guérit le mal et assure à l'enfant un sommeil naturel et réparateur. Les mères prévoyantes en ont toujours une bouteille à la maison.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE

Le Sirop Gauvin

POUR LE RHUME

Soulage dès la première dose et agit promptement. Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

RIX: 25 cts la bouteille.

Le Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

CHRONIQUE LOCALE

M. et Mme Oscar Hirtubise sont en voyage d'affaires à Montréal.
Le soldat Hammond, du corps des aviateurs, est actuellement en visite chez des amis de notre ville, en congé.

M. Louis Blais, de St-Cyr, était récemment de passage en notre ville, pour affaires.

Faites développer vos pellicules de kodaks chez Pimoneau. Son travail est garanti.

Mlle Yvonne St-Denis, de Magog, est en promenade à Sherbrooke, pour quelques jours.

M. Ulric Lepage, de Stanhope, est en notre ville, aujourd'hui, pour affaires.

M. Omer Fortier, de Coaticook, était en ville, hier après-midi, pour affaires.

Mme Anselme Brulé de Sherbrooke, était dimanche de passage à Québec, l'hôte de son frère, M. O. Chardonnet.

Mlle B. Pelletier, inst. Ascot Crozier, visitait des parents et amis à Sherbrooke et Québec, ces jours derniers.

L'infirmité musculaire cause beaucoup de maux de tête et fatigue les yeux. Des verres proprement ajustés allègeront la tension et perfectionneront votre vue. J. C. McConnell, optométriste, 173 rue Wellington J.N.D.

M. Jos. Griffith, pharmacien, ainsi que Mme Griffith de Lawrence Mass., visitent actuellement la famille Dionne de la rue Queen.

Mme Roméo Pelletier, de Cookshire, était récemment de passage en ville par affaires. Elle a aussi visité des parents.

M. et Mme Arsène Sabourin, de la rue Windsor, sont revenus hier d'un voyage de quelques jours à Thetford Mines.

M. et Mme Henri Hains, de La Patrie, visitent actuellement Sherbrooke et Lennoxville, où ils comptent quelques parents.

Lisez les annonces de La Tribune

M. et Mme Ernest Tardif, ainsi que Mlle Tardif, de Stanstead, étaient de passage en ville, hier, en auto.

M. et Mme Alfred Poisson, de Richmond, ont passé la journée de dimanche en notre ville, chez M. et Mme Georges Poisson, de la rue Galt.

M. Jules Ménard est allé faire un tour de promenade à Montréal, la semaine dernière. Il a visité de nombreux parents et amis de la métropole.

M. et Mme Wilfrid St-Pierre sont retournés à Lewiston, Me., après un séjour de deux semaines chez des parents de Sherbrooke, St-Gérard et Disraeli.

M. et Mme E. B. Dionne, de la rue Queen, sont allés à Richmond, hier, où ils ont assisté au mariage de leur fils, M. Robert, à Mlle Véronique Duquet.

Milles Alice Vard et Rose Lawton, de Montréal, sont retournées dans la métropole après avoir rendu visite à Mme W. Milne, Crockett, rue Wolfe, pendant quelques jours.

M. et Mme Joseph Laliberté, de la rue Frontenac, sont revenus d'un voyage de quelques jours aux Etats-Unis. Ils ont visité Lowell et Boston, où ils comptent de nombreux parents et amis où il a déjà demeuré.

Un représentant de la Tribune a rencontré, hier, deux députés du Canton de l'Est à la Chambre des Communes, MM. F. H. McCrae et E. W. Tobin, au moment où ils se disposaient à partir pour Ottawa.

Questionnés au sujet de la conscription, les représentants de Sherbrooke et de Richmond-Wolfe ont déclaré qu'ils étaient opposés à la mesure, et la combattant de toutes leurs forces.

Nous croyons savoir que la plupart d'entre eux ont adopté le même attitude, lorsque la discussion sera, enfin engagée sur le bill néfaste présenté par sir Robert Borden.

"LA TRIBUNE" D'HIER

Si nos lecteurs ont trouvé un nombre considérable d'erreurs typographiques, dans notre édition d'hier, la faute en n'est pas à nous mais bien au département du gaz et d'électricité qui ne nous a pas fourni le gaz indispensable, pendant près de trois heures, partant, les moyens nécessaires pour publier un journal convenable.

L'ASSOCIATION DE LA TEMPERANCE

La dix-huitième assemblée de la Women's Christian Temperance Union, de Sherbrooke, a eu lieu, samedi dernier, à Lennoxville. Après la lecture des divers rapports et l'expédition des affaires de routine, eut lieu l'élection des officières avec le résultat suivant: Mme G. G. McCurdy; vice-présidente, Mme W. H. Abbott; secrétaire-correspondante, Mme G. E. Ryndman; secrétaire-archiviste, Mme E. L. Han; secrétaires conjoints, Mmes Laine et Labue; trésorière, Mme J. L. Robinson; surintendantes, Mmes R. McFadden, Cowan, Mitchell, White, Jones, Dowlin, McDonald, Doyle, Bailey, Duncan Ford, McCurdy, Pearson et Robinson.

La question de Beauté est toujours une question délicate. Par un teint parfait vous vaincrez les défauts de la nature. Gouraud's Oriental Cream rend à la peau une apparence claire, raffinée, d'un blanc-perle; la parfaite beauté. Guérit et rafraîchit. Non-graisseuse. En usage depuis 68 ans. Envoyez 10 cents pour un échantillon. F. T. HOPKINS & SON 344 West St. Paul Street, Montreal, Que.

LENNOXVILLE

M. et Mme Joseph Bisson sont de retour d'une visite de quelques jours à St-Claude.

Au prétexte de la messe paroissiale dimanche dernier, a été faite la publication de mariage de Joseph Edouard Vanasse dit Vertefeuille, à Mlle Elmina Rosa Simard, de Notre-Dame de Sherbrooke.

Après la messe de dix heures, dimanche, eut lieu une assemblée des dames et jeunes filles de la paroisse pour l'organisation en vue des parties de cartes tombola, bazar, etc., qui devront se donner dans le cours de l'année au profit de l'église incendiée. Voici le résultat des élections: Mme Jos. Sévigny, présidente; Mme G. A. Mayrand, vice-présidente; Mlle Evelyn Casavant, trésorière; Mlle Nora Arguin, ass.-trésorière. Avant de clore l'Assemblée, les nouvelles fonctionnaires décidèrent de donner, le 27 juin prochain, une partie de crème à la glace, sur les magnifiques gazons du presbytère.

Judi dernier, dans la salle paroissiale de l'église méthodiste, s'est tenue, sous la présidence de Mme G. G. McCurdy, la dix-huitième assemblée annuelle de la W. C. T. U. Sous différents rapports qui ont été soumis à l'assemblée démontrèrent qu'il s'est fait parmi les membres, un magnifique travail en faveur de la grande cause de la tempérance.

A midi, un délicieux goûter fut servi aux dames présentes par les membres de la W. C. T. U., de Huntingville.

M. et Mme Wilfrid Côté, de Bromptonville, étaient en visite chez des parents ici, samedi soir.

M. Joseph Leblond, fils de M. Jean Leblond, est dangereusement malade.

M. J. E. Béllise, de Brookport, doit revenir prendre son ancienne place au C. P. R., comme opérateur de nuit.

M. et Mme Edouard Vanasse dit Vertefeuille sont partis pour leur voyage de noces aux Etats-Unis. Nos vœux les souhaitons aux jeunes époux.

M. et Mme Artois, de Thetford-Mines, étaient en visite chez M. Elzéar Marcoux, dimanche.

LE CONCOURS DU MERITE AGRICOLE

JAMAIS CETTE INSTITUTION N'A CREE UNE PLUS GRANDE EMULATION DANS NOS CAMPAGNES.

Si l'on en juge par les inscriptions faites jusqu'ici, de même que par les correspondances volumineuses qui s'échangent actuellement entre le département de l'Agriculture et les cultivateurs désireux de concourir pour les honneurs du Mérite Agricole, l'on constate que jamais peut-être depuis sa fondation, cette institution n'a offert un intérêt aussi vif, ni créé une telle émulation dans nos campagnes. Le nombre des concurrents est déjà de 76 et il atteindra peut-être la centaine, ce qui constituerait un record.

Il ne faut pas s'étonner cependant à l'égard des honneurs du Mérite Agricole, que si recherchés depuis deux ans, quand on sait que les lauréats sont maintenus et de cérémonies publiques et solennelles, pendant l'Exposition provinciale de Québec, et que d'autre part, le concours a lieu, cette année, dans la région même de Québec.

Le relevé des inscriptions sera fait ces jours-ci, et nous pourrions publier alors, plus de détails sur le concours de 1917.

SOIREE A LA GALETTE

Une foule très nombreuse assistait, samedi, à la soirée-promenade donnée par les membres du Cercle La Galette. Ce fut un succès sous tous rapports. L'orchestre du Cercle exécuta avec brio plusieurs jolis morceaux, sur lesquels un nombre de jeunes prirent part à une sauterie fort intéressante.

A la fin de la soirée, qui se passa en amusements de toutes sortes, il y eut réveillement après lequel chacun prit le chemin de chez soi.

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

UNE ENQUETE A ETE TENUE, HIER SOIR, SUR LE CORPS D'ALBERT DUSSAULT.

Le coroner Bachaud a tenu une enquête, hier soir, au poste de police, sur le corps de monsieur Albert Dussault, ce jeune serre-frein qui a trouvé une mort si tragique, dimanche soir, à Ascot Corner. Cinq témoins furent entendus, après quoi le jury rendit un verdict de mort purement accidentelle, le n'imputant de blâme à personne. Le jeune Dussault était âgé de 21 ans et demeurait à Ste-Claire. Il travaillait à Sherbrooke depuis quelques mois.

LE DIVIDENDE DE LA BROMPTON PULP

IL SERAIT BIEN TOT PORTE A 1-2 P. C. — UNE RUMEUR.

Il est rumeur que les directeurs du Brompton Pulp et Paper augmenteraient le dividende trimestriel de cette compagnie dans un avenir prochain. Il est actuellement de 1 p. c. avec un bonus de 1-4 de 1 p. c. On prétend que la prochaine déclaration de 1-2 p. c. sera régulière.

La compagnie a étudié, dit-on, un projet d'agrandissement de ses usines. Cette affaire a été abandonnée, et une partie de l'argent qui aurait été affecté à ces travaux sera distribuée aux actionnaires.

IL N'A PLUS LE DROIT D'EXISTENCE

LE GOUVERNEMENT ACTUEL N'A PLUS LE DROIT D'EXISTENCE, DIT UN CORRESPONDANT DU "GLOBE", DE TORONTO.

Nous reproduisons ci-dessous une lettre anonyme adressée au Globe.

Au Directeur du Globe: Pourquoi toutes ces haines et ces bruits de révolutions dans certains milieux, quand il y a un moyen de régler le différend en résolvant le problème de l'armée par un referendum?

Le gouvernement canadien actuel, n'a plus le droit d'existence. Par conséquent il n'a pas le pouvoir de passer la mesure de conscription, encore moins de la mettre en vigueur.

Nous entendons des hommes dire que la majorité des Canadiens est en faveur de la conscription. Sur quoi se basent-ils pour le dire? Moi, pour moi, je vous le demande. S'ils sont si sûrs de la majorité, pourquoi n'ont-ils pas le vote populaire? Est-ce que le vote ne régulerait pas la question?

Ils prétendent peut-être que ce serait perdre du temps; mais, alors, c'est depuis douze jours que Sir Robert a proposé sa mesure. On aurait pu beaucoup faire alors en posant la question à celui qui doit y répondre, le peuple. Le plus tôt cela sera fait, le plus tôt nous réglerons la question et nous deviendrons un peuple uni. Si non, nous continuerons d'avoir des rixes et du désordre.

Le parlement canadien est nommé par des citoyens canadiens. Par conséquent il est le représentant du peuple canadien et non du parlement de Westminster et ce dernier n'a pas le droit de prolonger un parlement canadien seulement parce que nos députés demandent une extension.

UN CITOYEN CANADIEN.

DE NOUVELLES PROTESTATIONS

RESOLUTION QUE VIENT D'ADOPTER LE CONSEIL MUNICIPAL DE ST-HERMÉNGILDE.

Le conseiller Enault propose, secondé par le conseiller Bélanger, et résolu par tout le conseil:

Attendu que Sir Robert Borden doit sous peu déposer à la chambre des Communes un projet de loi établissant le système militaire obligatoire dans ce pays;

Attendu que le Canada a fait son devoir dans la guerre actuelle en mettant sous les armes plus de quatre cent mille hommes et en fournissant aux alliés des munitions et des vivres;

Attendu que la mise à exécution d'une telle mesure au Canada serait désastreuse à l'agriculture et à l'industrie dans nos beaux et pittoresques Cantons de l'Est en enlevant les bras dont nous avons grandement besoin à l'agriculture;

Attendu que le gouvernement n'a jamais reçu du peuple la mission de fournir à l'Angleterre cinq cent mille hommes et que le peuple du Canada n'a pas encore eu l'occasion de se prononcer sur cette importante question;

Attendu que nos honorables députés doivent prendre en considération le besoin urgent de la conservation de nos terres de tous les bras nécessaires et si appréciables à notre vieille profession de cultivateur;

Que le dit conseil municipal de St-Herméngilde, en assemblée régulière et représentant l'opinion de ses contribuables, proteste contre l'adoption de tout projet de conscription au Canada pour service d'outremer avant que les électeurs du Canada aient eu l'avantage de se prononcer par des élections générales.

Signé: Israel TRUDEAU, Maire. Ulric DUPUIS, Sec.-Trés. St-Herméngilde, 5 juin 1917.

LES HOPITAUX DE FRANCE

Les dames canadiennes, françaises sont priées de ne pas oublier la partie de cartes à la Salle des Arts demain après-midi à 3 heures, pour venir en aide à nos soldats blessés et qui sont actuellement dans les hôpitaux en France. — Il est à espérer qu'il y aura aussi des tables à la disposition des personnes qui désirent jouer le Euchre.

LE THE A LA SAUCE NOIRAIT CHEVEUX

C'EST LA RECETTE DE GRAND-MÈRE POUR RAMENER LES CHEVEUX A LEUR BEAUTE ET LUSTRE NATURELS.

Cette belle nuance de cheveux noirs et luisants ne peut être obtenue qu'en faisant un mélange de Thé à la Sauce et de Soufre. Votre chevelure est votre charme. Elle embellit et définit votre visage. Quand vos cheveux grisonnent ou se flétrissent, une ou deux applications de Sauce et Soufre refont l'apparence au centuple.

Ne vous donnez pas le trouble de préparer ce composé; vous pouvez avoir tout à la fois le résultat désiré et la santé dans vos cheveux. Vous tenez en mâchant, le lendemain, les cheveux gris ont disparu, et après une autre application, ils deviennent d'un beau noir luisant et lustré. Cette préparation toujours prête est un délicieux article de toilette nécessaire pour ceux qui veulent avoir des cheveux noirs et paraître jeunes. Elle n'a pas pour but de guérir, de mettre ou de prévenir la maladie. — Walsh & Cummings, Elm et Amherst.

FUNERAILLES DE M. J. B. FORTIER

ELLES ONT EU LIEU, CES JOURS DERNIERS, A DISRAËL — UN CITOYEN TRÈS BIEN CONNU DANS TOUT LE DISTRICT.

Les funérailles de Monsieur J. B. Fortier, un citoyen très avantageusement connu dans tous les Cantons de l'Est, ont eu lieu, ces jours derniers, à Disraeli. Le défunt était âgé de 73 ans et était souffrant depuis quelque temps. Ses funérailles ont eu lieu en présence d'une foule considérable de parents et d'amis, venus de plusieurs endroits environnants pour donner au défunt un dernier témoignage de respect et d'estime.

Il a occupé la charge de sacristain, à Disraeli, depuis au-delà de 30 ans; c'était le premier citoyen du village. Les porteurs étaient: ses quatre fils, MM. Achille, Pierre, Joseph, Henri, et deux de ses neveux, MM. M. Honoré Fortier et son frère, M. Ve André Groulx du Lac Noir; son fils, François Fortier, Disraeli; Mme Adolphe Coulombe, Garthby; Mme Charles Valois, Lévis; M. Alfred Gosselin, Disraeli; Doros et Antonio Oteau, Disraeli; et J. O. Fortier, sacristain de la paroisse de St-Jean de Sherbrooke; Nicolas, Miles Alphonsine Arnoza, Honora et Léonie Oteau, Disraeli; petits-enfants, Jennie Fortier, Valmore, Adrien, Charlemagne, Gérard Lacoursière, Simone Fortier, Amédée Poulin, Alice et Marie-Anne Poulin, Marie Thérèse Poulin.

Parmi les étrangers, étaient: le docteur Delle, MM. J. S. Champoux, J. A. Benge, Pharmacien, Joseph Parent, J. E. Rheaut, David Berné, Aurèle Faucher, Alfred Grégoire, Louis Gilbert, Napoléon Garon, J. O. Barabé, Joseph Poulin, Alphonse Labrecque, Joseph Morin, O. Bégin, Jean Poulin, Joseph Roussau, P. Brouard, E. Boulanger et nombre d'autres.

La levée du corps a été faite par M. le curé Hamel, qui a chanté le service assisté de MM les abbés Carrier, de Garthby, et Huard, de Disraeli, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, on remarquait M. H. Castonguay, maître de chapelle; MM. J. Bonneau, Bérubé, Létourneau, Labrecque Goulet, Emile Côté, etc. Un joli Miserere a été chanté par M. J. O. Bérubé et "A la mort" par M. A. Bonneau.

Les révérends sœurs du St-Nom de Jésus assistaient au service avec dévotion.

Le défunt était le frère de Mme Trefflé Rhéaume, de St-Bernard, de MM. François, Honoré, de St-Bernard, et Pierre, de Ministère Michigan; il laisse en plus cinq fils: MM. Achille Voyageur, de Montréal; Pierre, propriétaire de théâtre, Montréal; Joseph, marchand, de Disraeli; Aimé, contrôleur sur le Pacifique Canadien; Frédéric, industriel, Montréal; Cyrille, un autre fils, est décédé il y a quelques années; quatre filles: Mmes A. La-

LES FEMMES DANS L'EST DU CANADA

Nous accusons réception de la compagnie du Pacifique Canadien d'un superbe catalogue de fermes, dans l'Est du Canada, et contenant également d'intéressantes et utiles informations relativement à l'obtention de ces fermes à des prix aussi avantageux que possible.

Comprenant le besoin d'une production agricole intensive la compagnie du Pacifique Canadien a décidé, dès le début de l'année, d'étendre encore ses activités de colonisation, d'inclure non seulement le défrichement de ses propres terres dans les provinces de l'ouest, mais aussi de celles des provinces

coastières, de Disraeli; Stanislas Poulin, Garthby; Théodore Lachance, de Courcelles; Mmes Ludger Poulin, de Mégantic.

Deux messes privilégiées ont été offertes par M. l'abbé J. A. Hamel, curé de Disraeli deux messes également par M. et Mme Honoré Parent, une messe par Mlle Rose Hamel et une messe par M. et Mme Adolphe Coulombe. Bouquets spirituels, MM. J. S. Poulin, la famille Lacoursière, la famille Cyrille Oteau, la famille Georges Oteau, la famille A. Faucher la famille David Poulin, les Rév. Sœurs S. S. N. de Jésus et Marie, la famille Binette.

Nous prions la famille Fortier d'agréer l'expression de nos plus sincères sympathies dans cette cruelle circonstance.

Lisez les annonces de LA TRIBUNE

Pathéphone
Le Pathéphone est un des Triomphes musicaux et mécanique du monde entier.
Une acquisition dont vous aurez toujours à vous louer
Voici Pourquoi Nous Sommes Agents
Après avoir pesé mûrement la valeur des énoncés des principaux fabricants et avoir fait une étude approfondie des différents instruments, nous nous sommes décidés, de représenter le Pathéphone.
VOUS TROUVEREZ A CE DEPARTEMENT
toutes les facilités et tout le confort voulus pour voir et entendre les instruments Pathé et les records Pathé, y compris des salles à l'épreuve du son où on pourra, à son aise entendre ses artistes favoris.
Les Raisons Qui Nous Ont Portés à Adopter le Pathéphone sont les mêmes que celles qui devraient vous faire choisir cet instrument de préférence à tout autre.
Le Pathéphone Est Quelque Chose de Différent, quelque chose de supérieur à tout ce que vous avez jamais vu.
Visitez Notre Salon de Musique et faites-vous jouer votre MUSIQUE FAVORITE.

ARTHUR BLOUIN Marchand de Pianos 191 rue Wellington
Si vous voulez engager un servante, ou un serviteur, ou un commis, ou un agent, etc., servez-vous des "Petites Annonces" de LA TRIBUNE.
Avis Spécial
M. A. H. Genge, accordeur de pianos, à l'emploi de la maison H. C. Wilson et Fils Ltée, depuis 20 ans, parlant les deux langues pour appela ville ou campagne, s'adresse 13 rue Québec, Tél.: 648 w ou chez A. Blouin, marchand de Pianos, 191 rue Wellington, Tél.: 977 j.

AVIS
Aux charpentiers et menuisiers de Sherbrooke et des alentours qu'une assemblée ouverte sera tenue à la salle Murray, dimanche le 17 juin, à 2 hrs. de l'après-midi. Tous les ouvriers sont invités ainsi que tous ceux qui s'intéressent au métier en général. Des orateurs compétents sauront vous intéresser sur les questions du jour.

Le Reve de Votre Enfant
Le Kiddie-Kar
Autrement DIT LA VOITURETTE ENVIEE DES PETITS
Voici dans quelques jours, la joie de l'écolier Les Vacances
Faites donc plaisir à ces petits enfants en leur donnant une voiturette Kiddie Kar comme récompense de leur travail d'étude. — Pensez donc à la joie de ces enfants. — Votre choix. \$1.90
Un éventail électrique pour votre chambre Vraiment Epatant
Savez-vous que nous pouvons vous vendre un éventail électrique pour votre chambre à coucher?
Plus de nuits sans sommeil. — Confort et satisfaction en ayant un de ces petits éventails si longtemps attendu. Prix chacun. — Voyez nos vitrines.
de : \$7.50, \$8.50 jusqu'à \$30.

La Cie Codere & Fils, Inc.
161 rue Wellington Sherbrooke, Qué.

"LA TRIBUNE"

181 1/2 rue Wellington

Sherbrooke, P. Q.

TELEPHONE 971

Ligne d'extension pour l'administration, la rédaction et le bureau du gérant

ABONNEMENT

Edition quotidienne: Sherbrooke, service à domicile, \$3.60 par année; Etats-Unis, \$3.00 par année; Canada, par la malle, \$2.00. L'abonnement est strictement payable d'avance.

AGENCES DE PUBLICITE

Agence Canadienne de Publicité... Montréal, P. Q.
A. McKim Ltd.,... Montréal, P. Q.
Desbarats Adv. Agency... Montréal, P. Q.
J. J. Gibbons Adv. Agency... Toronto, Ont.

SHERBROOKE, MARDI, LE 12 JUIN, 1917.

POURQUOI CETTE MISE A PIED

Au cours de l'assemblée anticonscriptionniste tenue en notre ville, il y a deux semaines, un orateur déclarait que la population ouvrière serait la première à sentir toutes les rigueurs de la conscription, si jamais cette mesure injuste et inutile était imposée au Canada. Les événements semblent déjà ne lui avoir que trop donné raison.

Quo voit-on, en effet, depuis quelques jours, dans certains grands centres industriels? Des milliers de braves ouvriers jetés brutalement sur le pavé par leurs patrons, et sans ressource aucune pour passer la crise extrêmement difficile où tout le monde se débat aujourd'hui. Car il ne faut pas se figurer que, des salaires élevés payés dans les fabriques de munitions, l'épargne a absorbé une bonne part. Ces salaires ont presque entièrement servi à défrayer des dépenses de 40, 50 et 75 pour cent plus fortes qu'avant la guerre, et aujourd'hui, à peu d'exceptions près, l'ouvrier sans emploi et les membres de sa famille sont plus que jamais exposés à mourir de faim si l'assistance publique ne leur vient en aide.

Le gouvernement fait actuellement une grande campagne de publicité en faveur de l'économie dans le manger et l'habillement, mais il est bien à craindre que cette campagne n'ait pas le résultat désiré. L'économie est certes une fort belle chose, encore faut-il qu'elle soit possible. Aux prix où en sont rendus les articles de première utilité, il est nécessaire de disposer d'un joli revenu ou d'une endurance à toute épreuve pour être en mesure de mettre quelques sous de côté chaque semaine.

Si, avant de prêcher l'épargne comme un aveugle parle de rouleaux, le gouvernement s'était employé à résoudre le problème du coût excessif de la vie, ses petits sermons d'aujourd'hui seraient probablement inutiles: La classe ouvrière est plus prévoyante qu'on ne le croit généralement, et tout aussi désireuse qu'une autre d'améliorer sa présente condition. Malheureusement, ces bonnes dispositions ne lui servent de rien quand elle peut à peine joindre les deux bouts. Ce n'est pas lorsqu'un homme se noie qu'on doit lui reprocher de ne pas savoir nager.

Pour revenir à la fermeture de plusieurs usines, comme la Aetna Chemical, de Drummondville, la Dominion Bridge, de Montréal, etc., il serait intéressant de savoir quel but l'on poursuit en mettant ainsi à pied des centaines et des centaines de travailleurs. Les commandes ne doivent pas plus faire défaut que par les années passées, et le dernier état financier de ces industries indique une prospérité sans précédent. Qui a-t-il donc en arrière de ces décisions, prises au moment où l'on parle d'établir le service militaire au Canada? Veut-on réellement, ainsi que la rumeur le prétend, pratiquer le recrutement par la famine? Ces questions angoissantes demandent une réponse immédiate, mais le gouvernement ne semble pas pressé de la donner.

Qu'il n'attende pas trop tard, car il pourrait regretter ces attermoissements!

EN PASSANT

WIN THE WAR

Environ quinze cents personnes assistaient aux grandes courses qui ont eu lieu récemment, à Toronto. Le len-

demain, un pasteur anglican de la ville déclarait que plus d'un million et demi de piastres avaient changé de mains à la suite de paris durant cette course.

Oh, combien de femmes malades se bercent de la fastidieuse illusion que "ça se passera".

C'est par exemple, l'anémie: cause première de toutes les maladies qui sont particulières aux femmes. Y a-t-il affection plus insidieuse, plus décourageante, et qui accable davantage sa victime que l'anémie? La femme qui en est atteinte, perd toutes ses forces, et tout son courage. Elle ne peut se livrer à aucun travail; elle est incapable d'aucun effort, parce que son énergie est complètement anéantie.

Le moment est venu de prendre les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles. A leur action réconfortante et stimulante, l'ordre se rétablit dans l'organisme féminin; toutes les fatigues disparaissent; la digestion s'exécute facilement, et la malade revient à la santé.

"Depuis quelques mois je perdais des forces, mes membres étaient lourds et il m'était impossible de rester debout, de marcher longtemps. A cela s'ajoutait une digestion mauvaise, des étourdissements, des douleurs et des faiblesses d'estomac, des maux de tête. Un médecin me traita sans beaucoup de résultat et après, lorsque je consultai le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je n'en pouvais plus d'épuisement. Je suis, sous vos soins, un traitement spécial et, pendant six mois, j'ai pris régulièrement les Pilules Rouges. Au bout de six mois je n'étais plus la même femme; je travaillais avec facilité; les étourdissements étaient disparus, l'estomac fonctionnait bien. J'étais guérie enfin. Mme Joseph Perron, 133a, rue Ste-Elizabeth, Montréal.

LA PLUS MALHEUREUSE DES FEMMES
C'est bien celle qui est toujours malade, celle qui refuse de se soigner, en disant: "Ça se passera".
Malheureusement, lorsqu'elles aperçoivent que "ça ne se passe pas", il est trop tard.



"Je constatais que j'étais plus faible, que je me maintenais à la besogne plus difficilement, puis apparurent des douleurs d'estomac, des maux de tête, de cour. Je ne mangeais plus et j'étais souvent prise de vertiges, de vomissements. Je me procurai des Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles et elles eurent de bons effets. Dans l'espace de quelques semaines j'avais repris le dessus, mon appétit

LE "FLETCHERISME"

TENEZ ACIDE URIQUE HORS DES JOINTURES

DIT A CEUX QUI SOUFFRENT DE RHUMATISME DE MANGER MOINS DE VIANDE ET PRENDRE SALTS

Il est plus facile d'éviter que de guérir le rhumatisme, dit une autorité célèbre. On nous conseille de nous vêtir chaudement, manger moins de viande et boire beaucoup de bonne eau.

Le rhumatisme est le résultat direct de la gourmandise dans le manger, trop de viande et autres aliments produisant l'acide qui est absorbé par le sang. La fonction des reins consiste à filtrer cet acide et à le rejeter hors du sang dans l'urine; les pores de la peau se servent aussi à débarrasser le sang et à éliminer l'acide. Dans les temps humides et froids les pores de la peau servent aussi à débarrasser les reins; à faire double ouvrage; ils deviennent faibles et paresseux, n'éliminant plus l'acide urique qui continue à s'accumuler et à circuler dans le sang, et qui se fixe définitivement dans les jointures et les muscles, causant de la raideur, des élanements appelés rhumatisme.

Aux premières atteintes de rhumatisme, achetez dans une pharmacie, environ quatre onces de rad Salts; mettez-en un cuillerée à table dans un verre d'eau et buvez avant le déjeuner pendant une semaine. Cela éliminera l'acide urique en activant les reins et débarrassera le sang de ses impuretés.

Jad Salts coûte peu et ne peut faire aucun mal. Il est composé de l'acide urique et du jus de citron avec de la lithia et il est employé avec succès par des milliers de personnes souffrant de rhumatisme. Ici, vous avez une belle eau lithia effervescente qui stimule l'acide urique et fait en même temps du bien à vos reins. — Walsh & Cummings, Elm et Amherst.

Tiens, c'est étrange. Nous étions sous l'impression que les habitants de la province voisine n'avaient plus qu'un souci en tête: gagner la guerre. Il faut croire qu'ils trouvent encore, malgré cela, les moyens de s'amuser un brin, et de dépenser des sommes folles sur tel ou tel coursier.

LES SEULS?

L'Action Catholique, au cours d'un article sur le service obligatoire, dit qu'on tente de faire croire que notre élément est le seul à soutenir que la conscription est une mesure inopportune. "Ceux qui auraient l'imprudence de s'y laisser prendre, continue le confrère québécois, s'exposeraient à être blâmés et cruellement déabusés. L'opposition à la conscription est loin d'être le fait des seuls Canadiens-français; et si la mesure est décriée quand même, les événements le révéleront brutalement à ceux qui auront en la sottise ou la mauvaise foi de le prétendre."

IL CONTINUE

L'Événement continue de servir à ses lecteurs des plats conscriptionnistes: Il disait samedi dernier: "Une épreuve de cette nature (la conscription) nous fait mieux aimer notre pays en nous débarrassant d'un égoïsme stérile et même nuisible à la communauté."

Si elle pouvait nous débarrasser aussi des journaux payés à tant la ligne par le ministère fédéral, peut-être la verrions-nous avec moins de déplaisir. Hélas! plus la mesure est mauvaise, plus les valets du gouvernement sont disposés à la vanter.

LE GLANEUR.

COUR DU RECORDER

George Mahon a été traduit devant le Recorder Duffett, ce matin, sous l'accusation d'avoir insulté une dame. Mlle Florence McLean, un de ces soirs la rencontrant dans la rue, il lui demanda de l'accompagner chez elle, ce qu'elle refusa; frotté par ce refus, il lui asséna un violent coup de poing à la figure.

Mlle McLean le fit arrêter et il a été condamné à payer une amende de \$10 ou à passer vingt jours en prison.

LA PLUS MALHEUREUSE DES FEMMES

C'est bien celle qui est toujours malade, celle qui refuse de se soigner, en disant: "Ça se passera".
Malheureusement, lorsqu'elles aperçoivent que "ça ne se passe pas", il est trop tard.

était excellent et tous mes maux étaient disparus. Ce changement augmenta la grande confiance que j'avais déjà dans les Pilules Rouges; j'ai continué de les employer régulièrement pendant sept ou huit mois et je suis guérie. Mme Moise Gervais, 83, Deschambert, St-Jean, Qué.

"Je fus pendant plusieurs mois bien malade et sous les soins d'un médecin. J'avais des douleurs dans les reins, le dos; souvent j'étais prise de palpitations auxquelles succédaient des défaillances. Je ne pouvais presque rien

MALADIE DE COEUR PENDANT SIX ANS

Les maux de coeur et un dérangement du système nerveux sont les maladies les plus communes de nos jours. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur un journal pour voir des morts subites et des histoires à sensation à l'effet que certains hommes publics éminents ne peuvent continuer leurs affaires pour cause d'un abatement complet, dû à une mauvaise santé. Nous ne voulons pas jeter un cri d'alarme mais simplement un avertissement.

Lorsque le coeur commence à battre irrégulièrement, que vous vous sentez de violentes palpitations, il est temps d'y penser. A tous ceux qui souffrent de semblables maladies, nous conseillons les "Milburn's Heart and Nerve Pills".

Mme Frank Arsenau, de Newcastle, N. B., écrit: "J'avais de terribles attaques de maladie de coeur, pendant cinq ou six ans, et comme j'essayais plusieurs remèdes sans résultats, je décidai de prendre vos pilules. Croyez à ma surprise en ressentant un mieux sensible et subit. J'en pris quelques autres boîtes et maintenant je suis complètement rétablie. Actuellement, ma seule suite le même traitement et trouve aussi une grande satisfaction dans son état de santé."

Les Pilules Heart and Nerve de Milburn se vendent 50c la boîte trois pour \$1.25, chez tous les marchands ou envoyées sur réception du prix The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

LA CONSCRIPTION AUX ETATS-UNIS

IL Y A DE 60 A 60 P. C. DE DEMANDES D'EXEMPTIONS.

Washington, 12 — Les rapports du recensement militaire ne sont pas encore tous arrivés ici. Cependant on estime que la très grande majorité des hommes de 21 à 31 ans se sont conformés aux dispositions de la loi militaire. On apprend maintenant que l'appel des hommes choisis dans chaque comté se fera vers le 1er juillet et s'adressera à environ un million d'hommes. Ceux qui ont été exemptés par appel auront fait valoir un cas d'exemption seront alors examinés, et l'on pense que, une fois les exemptés partis, il restera sous les drapeaux les 625,000 hommes nécessaires à la création de la nouvelle armée.

Bien que la plupart des hommes d'âge militaire aient répondu à l'appel du pays, le résultat du recensement ne sera pas tel qu'on le croyait et le chiffre de 10,200,000 conscrits ne semble pas devoir être atteint.

Les demandes d'exemptions sont évaluées à une proportion de 60 à 60 pour cent. Cette proportion comprend tous les hommes mariés sans aucune exception, mais il n'est pas encore établi si l'on ne recrutera pas parmi les hommes mariés.

Dans deux seuls états, le Wisconsin et le Connecticut le nombre des inscrits dépasse celui qu'on avait prévu.

Voici juscqu'ici les seuls rapports complets qui soient arrivés:

Etats	Est. P.	Inscrits	Exem.
Rhode Island	60,790	53,438	22,149
DélaWare	29,825	21,864	11,651
Alabama	36,528	32,527	19,788
Vermont	36,826	27,658	13,234
Wisconsin	229,597	245,758	114,977
Connecticut	168,287	159,761	61,490
Arkansas	168,473	147,572	99,195
Caroline-Sud	137,081	128,039	85,336

(Est. P., estimation préalable Exem. demandes d'exemption.)

Il y a lieu de tenir compte que si les jeunes gens qui se sont engagés récemment et ceux qui appartiennent soit à la milice, soit à la réserve s'étaient fait inscrire, les chiffres des estimations préliminaires auraient de beaucoup dépassés ceux des inscriptions.

En somme, dans les milieux officiels on est très satisfait du résultat obtenu

LA PLUS MALHEUREUSE DES FEMMES

C'est bien celle qui est toujours malade, celle qui refuse de se soigner, en disant: "Ça se passera".
Malheureusement, lorsqu'elles aperçoivent que "ça ne se passe pas", il est trop tard.

faire et gardais le lit la plus grande partie du temps. Tout cela était survenu après la naissance de mon troisième enfant. Je n'avais pu relever, j'étais épuisée par des hémorragies et, malgré les remèdes que j'employais, allant en affaiblissant toujours, je me décidai d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Aussitôt après avoir reçu sa réponse, j'abandonnai les remèdes que je prenais pour prendre les Pilules Rouges. Au bout de quelques semaines, j'étais mieux, plus forte. J'ai employé les Pilules Rouges pendant un an et elles m'ont donné la meilleure santé possible. M. M. Adolphe Desaulniers, 22, Norse, Woonsocket, R. I.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Défiez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centimes la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Cartes Professionnelles

Avocats	Notaires
NICOL, LAZURE & COUTURE Avocats de la Couronne JACOB NICOL, C. R. WILFRID LAZURE, J. SYLFRID COUTURE, LL. B. 95, rue Wellington, Sherbrooke, Qué.	O. A. BEGIN Notaire Edifice McManamy, Chambre 5. Téléphone 115, 125 rue Wellington Argent à prêter sur hypothèques Terres à vendre
O'BREAY & PANNETON Avocats MOISE O'BREAY C. R. DORAIS PANNETON, LL. B. 155, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. Boîte Postale 611 Téléphone Bell 566	P. H. DUBUC Notaire Argent à prêter, Propriétés et Terres à vendre Edifice Jutras, 76, rue King Téléphones Bureau: 1035w Résidence: 1212j
A. LEBLANC, C. R. Avocat Edifice Banque Hochelaga 143, rue Wellington Sherbrooke, Qué. Téléphone 37	OMER BIRON Notaire Agent des Terres et Bois de la Couronne Bureau: Edifice McManamy, Tél. 481 Résidence: Ave. Bowen, Tél. 750J Sherbrooke, Qué.
FIRMIN CAMPBELL Avocat Edifice Banque Nationale 87, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. Téléphone 276	LEONIDAS BACHAND Notaire Assurances de tous genres La Cie d'Immeuble du Plateau Camarand Immeuble "Record", en face de l'Hotel Grand Central Rue Wellington Téléphone 373j
J. H. LEMAY Avocat Edifice Jutras Téléphone 1035J 76, rue King, Sherbrooke, Qué.	Rodrigue H. DUHAMEL, LL. B. Notaire C. S. S. Prête sur hypothèques, Collection, Assurance Asbestos, Co. Richmond
EDOUARD BOISVERT, LL. L. AVOCAT Edifice Gervais 185 rue Wellington Téléphones Bureau 795 Résidence 905w Bureau du soir 54 rue Brooks	EUGENE GERVAIS Notaire Argent à prêter, maisons et terres à vendre ou à échanger Achats de créances Edifice Gervais Chambre 4 158 rue Wellington Téléphone 795
W. C. TRACY Avocat Edifice Poutre, Téléphone 562 137, rue Wellington, Sherbrooke, Qué.	Médecins Dr. W. A. FARWELL Spécialiste A l'Hôpital Protestant Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge 37, Avenue Dufferin Téléphone 457 Consultations: 11h. a. m. à 12 h., 1 h. à 4 h. p. m. Autres heures par appointment
LIONEL FOREST, LL. L. Avocat Edifice McManamy, Chambre 5. Téléphone 115 125 rue Wellington, Sherbrooke, Qué.	J. A. DARCHE, M. D. Spécialiste Maladies des yeux, des oreilles, de la gorge et du nez 49, rue King Téléphone 654
H. J. DUFFETT Avocats 125 rue Wellington Téléphones Bureau: 318 Résidence: 333w	Dr. G. A. CODERE Médecine générale Heures de Bureau: 2 hrs. à 5 hrs. p. m. 7 hrs. à 10 hrs. p. m. Tél. 896, 49, rue Alexandre
Dentistes Dr. LUDGER FOREST Chirurgien-Dentiste Edifice Métropole, 20 rue King Téléphone 398	Dr. I. D. TELMOSSÉ Médecin-Chirurgien Ancien Interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal Spécialité: Maladies Vénériennes Tél. 50—Angle des rues Main et Child Coutisook, Qué.
Dr. VALMORE OLIVIER Chirurgien-Dentiste Edifice Olivier Angle King et Wellington Téléphone 251	Dr. J. D. LEMAY Bureau et résidence: 20 rue Brooks Tél. Bell 1432 Ex-interne à l'Hôpital Beaujon de Paris, France Membre des Congrès Internationaux Traitement spécial des Maladies in- curables — s'occupe de la médecine générale. Spécialités — Maladies des Femmes et Chirurgie. Appels le jour et la nuit.
Dr. A. LEBRUN Chirurgien-Dentiste Ancienne résidence du Dr Robinson Heures de bureau: 9 a. m. à 9 p. m. Téléphone 174 Coutisook, Qué.	Encanteur J. J. GRIFFITH Comptable, Auditeur, Encanteur Edifice McManamy 125, rue Wellington, Téléphone 71
Architectes AUDETTE & CHARBONNEAU Architectes Montréal:—364, rue Dorchester-Ouest Tél. Uptown 6134 Sherbrooke: 37, rue King, Tél. Bell, 947	Ingénieurs Civils ARMAND CREPEAU Arpenteur Provincial Bureau: Edifice Banque Hochelaga 143, rue Wellington, Tél. 995
Comptables BELANGER & BEGIN Auditeurs-Comptables Edifice Genest, 155, rue Wellington Téléphone 557	MIGNAULT & MIGNAULT Ingénieurs Civils et Municipaux et Arpenteurs 17, rue Sanborn, Sherbrooke, Qué. Téléphone 480 Inspections, rapports et arpentages de tous genres J. O'C. MIGNAULT, I. C. Arp. Géom. L. O'C. MIGNAULT, Arp. Géom.
ALLAIRE & LEBLANC Auditeurs-Comptables Agents d'assurances Edifice Banque Nationale 78, rue Wellington, Téléphone 198	Cleaning & Pressing Parlors Sherbrooke Tél. 1552 231 Wellington Experts dans la réparation des vêtements pour dames et messieurs. Réparations de toutes sortes; modèles refaits, ravassés; fourrures nettoyées et refaites sur de nouveaux styles. Tout notre travail est fait par un parisien ayant une vingtaine d'années d'expérience dans ce genre de travail et ayant résidé dans les principaux centres de l'Europe. Venez nous voir avant d'aller ailleurs.
Ingénieurs Civils ARMAND CREPEAU Arpenteur Provincial Bureau: Edifice Banque Hochelaga 143, rue Wellington, Tél. 995	Lisez les annonces de LA TRIBUNE J. H. BOUDREAU AUX DAMES DE SHERBROOKE ET DES CANTONS DE L'EST Nous venons de recevoir notre assortiment pour l'été consistant en Sole, Panama et Marchandises blanches pour les costumes de DAMES et DEMOISELLES. Comme par le passé, nous garantissons l'ajustement parfait. Ouvrage garanti et à des prix raisonnables. La Vogue du Jour N'oubliez pas que nous faisons la grosse pique de fantaisie pour garnitures de costumes. J. H. BOUDREAU 19 Carré Strachona Edifice McBain
Cartes Géographiques des principaux Camps Meuniers du Nord de l'Ontario GRATIS POUR LA DEMANDE Nous avons préparé pour DISTRIBUTION gratuite une série de cartes géographiques à l'échelle de 1:50,000 des districts miniers du Nord de l'Ontario, savoir: Camp d'Or Porcupine. Camp d'Argent Cobalt. Camp d'Argent Cobalt-Lorrain Sud. Camp d'Or Lac Kirkland. Camp Minier Boston Creek. Camp Minier West Shilling tree. Croquis du Nord de l'Ontario, montrant les camps miniers et leur location relative sur les hauteurs du terrain. Les cartes d'index ont été préparées avec soin, sont absolument correctes et seront envoyées gratuitement sur application. ISELL, PLANT & CO. (Membre de la Chambre d'Echange Edifice Standard Bank, - Toronto, Ont.)	

Petites Annonces

A VENDRE
A vendre une maison en brique sur une des rues principales de la ville de Magog, deux logements, écurie, terrain 50x100. Termes faciles. S'adresser à Paradis et Frères, Agents d'Immobilier, Lewiston, Me. Boite 405, ou Gosselin et Paradis, Magog 48-J.N.O.

A vendre une voiture double et une voiture simple de seconde main. S'adresser au gérant la Banque Nationale, Sherbrooke. 84-J.N.O.

A vendre deux moteurs en parfaite condition, dont un de 5 forces, l'autre de 7-1/2 forces. Conditions très avantageuses. S'adresser à La Tribune, 89-J. N. O.

Terres et propriétés à vendre. Termes faciles. S'adresser à J. O. Royer, 89-J.N.O. 1 rue King.

A vendre 2 taureaux Ayrshire entrecroisés âgés de 14 mois, bons pour reproduction. S'adresser François Hébert, Hillhurst, R. R. No. 1 Compton. 95-12-ch.

A vendre fermes de toutes dimensions, près de Montréal, Sherbrooke et autres centres. A vendre à bon marché à bonnes conditions. On demande des agents. S'adresser à B. King, North Oxford, Mass. 96-6-P.

A vendre maison à deux logements. Peu de comptant exigé. Conditions faciles. Doit être vendue immédiatement pour cause de départ. S'adresser Henri Girard, 12 rue Morkill, 96-6-P.

A vendre épicerie faisant de très bons affaires. Aménagement et stock. S'adresser Casier J. La Tribune. 98-6-P.

Fleur à vendre j'ai en main un bon assortiment de fleurs que je sacrifierai au prix coûtant, faute d'espace sur la mezzanine. Profitez de l'occasion. S'adresser à J. B. Bouchard, 87 St. Etienne, boulanger. 99-2-ch.

Terres et dépendances avec route à vendre à St-François Xavier de Compton 5 milles de la gare, 4 milles de la gare de St-Fr. X. de Brompton. 100 acres de terre, environ moitié en culture, le reste en pâturage. Aussi bois pour utilité de la terre. S'adresser à M. Emile Courte-manche, St-Fr. X. de Brompton. 99-J.N.O.

A vendre un auto Ford 5 places en parfaite condition. Prix \$200.00. Aussi Chevrolet 1916 ayant peu servi. S'adresser à Eugène Roy, Boite 105 Windermere East. 100-3-P.

A vendre à bon marché une magnifique aiguille blanche. (Oppey) S'adresser à La Tribune. 100-3-P.

A vendre 2 bons poêles de cuisine, un buffet, une commode et autres effets. S'adresser au No. 56 rue Peel. 100-6-P.

ON DEMANDE
On demande des hommes, femmes, garçons et filles pour travailler dans les filatures — Tisserands, fileurs, tisseurs, cordiers, etc., aussi pour les tisseurs teinturiers. Paton Mfg. Co., Sherbrooke. 96-6-ch.

On demande à acheter un moteur électrique de 3 forces. S'adresser à La Tribune. 284-J. N. O.

Chemins de Fer
QUEBEC CENTRAL
HORAIRE EN FORCE DEPUIS LE 1er NOV. 1916
Boston & New-York Express tous les jours

De Sherbrooke 8.05 a.m.
Arrive à Lévis 1.15 p.m.
Arrive à Québec 1.20 p.m.
PASSAGER — Tous les jours le dimanche excepté.

De Sherbrooke 8.00 p.m.
Arrive à Lévis 9.20 p.m.
Arrive à Québec 9.25 p.m.
Char-buffet sur tous les trains.
Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents de la Compagnie ou à E. O. Grunty, A. G. F. & P., Sherbrooke, Qué.

EXCURSIONS DE COLONS
Les fêtes patriotes de l'ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Il y a encore des milliers d'êtres de cette race qui ne connaissent pas les joies de la vie sociale et des fêtes de nos jours.
Le premier contingent du major général Pershing est arrivé à Paris, ce matin, sans formalités. Les officiers viennent ici pour commencer les travaux préliminaires et établir des quartiers aux soldats qui viendront combattre. Des réunions d'officiers américains et français ont eu lieu hier.

OU 8 MAI AU 30 OCTOBRE
chaque
MARDI
"Par voies ferrées" — aussi par les Navires des Lacs les JEUDIS
"La route des Grands Lacs" (Durant la saison de navigation)
Ouest est le pays de l'avenir
Les fêtes patriotes de l'ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Il y a encore des milliers d'êtres de cette race qui ne connaissent pas les joies de la vie sociale et des fêtes de nos jours.
Le premier contingent du major général Pershing est arrivé à Paris, ce matin, sans formalités. Les officiers viennent ici pour commencer les travaux préliminaires et établir des quartiers aux soldats qui viendront combattre. Des réunions d'officiers américains et français ont eu lieu hier.

Sirop du Dr Fred. Demers
POUR LES ENFANTS
Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour la toux, la grippe, le rhume, la dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés. En vente partout.
Dépôt: 209 rue-St-Denis, Montréal

NOS THEATRES

Au Majesté
AUJOURD'HUI
Carlyle Blackwell
Dans
"The Shadow of Doubt"
En 5 parties
PATHE GAZETTE
ET
Un sujet instructif

Au Premier
Programme double
12 rouleaux
Mac Murray dans
THE PROMISE RING
5 parties
Viola Dana dans
THE LIGHT OF HAPPINESS
5 parties
THE DRAGON'S DEN
5ème épisode du
GREAT SECRET
2 parties
2 représentations par jour
2.30 — 5.00
Admission 10c

Au Casino
"Bringing Home Father"
Vue Blue Bird
9ème épisode du
"PURPLE MASK"
Un Screen Magazine

Au Princesse
LUNDI ET MARDI
Mable Trumelle et Robert Connors dans
THE MASTER PASSION
Un Edision en 5 parties
Un drame de l'âme d'une femme avec une magnifique photographie et scènes.
Mme Vernon Castle dans la grande série émoionnante
"PATRIA"
Geo. Ovey, l'homme le plus comique dans l'Amérique
"JERRY JOINS THE ARMY"
Mercredi et Jeudi
Frederick Ward dans
"HINTONS DOUBLE"
En 5 parties puissantes
Vendredi et Samedi
Bessie Barriscale dans
"THE SNAIL"
5 actes

FUNERAILLES DE MME L. A. DESNOYERS
ELLES ONT EU LIEU EN PRESENCE D'UNE FOULE IMPOSANTE DE PARENTS ET D'AMIS.
Les funérailles de Madame L. A. Desnoyers, née Arzide Geoffroy, décédée chez son gendre M. Louis F. Codère, à l'âge de 66 ans, ont eu lieu samedi matin.
Le cortège funèbre quitta la maison mortuaire à 7.30 heures pour la gare du Grand Tronc, pour le convoi de 8 hrs pour se rendre à Windsor Mills. Les porteurs furent MM. L. H. Guay, A.H. Gadbois, G. E. Robitaille, Jules Gendron, Willie Lacroix et O. C. Delorme.
Le deuil était conduit par M. L. A. Desnoyers, son époux, MM. Azarie, de Bédoin, Emile de Sherbrooke Est, et l'abbé Rodrigue Desnoyers, vicaire à East Angus, ses fils, Louis F. Codère, son gendre, M. et Mme Ephrem Desnoyers de St. Jean-Baptiste de

Au Princesse Lundi et Mardi
Le drame le plus émotionnant encore produit sur l'écran.
Patria
The Great American
The First American
The Most Important American
The Most Important American

AVEZ BEAU TEINT!
SOYEZ FRAIS COMME UNE FLEUR. ESSAYEZ CE CI
UN VERRE D'EAU CHAUDE AVEC PHOSPHATE PRIS AVANT DEJENER CHASSE LES POISSONS.

Chaque jour avant de fraîcheur sur votre figure, pour que votre peau devienne de plus en plus souple, pour vous éveiller le matin sans maux de tête, mal de dos, langue épaisse et mauvaise haleine, enfin pour vous sentir très bien, essayez simplement un bain intérieur chaque matin pendant une semaine.
Chaque jour avant de déjeuner buvez un bon verre d'eau chaude avec une cuillerée à thé de phosphate de chaux dedans: c'est une manière inoffensive de débarrasser l'estomac, le foie, les reins et les intestins des rebuts du jour précédent, de la bile amère et des impuretés purifiant ainsi entièrement la voie alimentaire avant d'y mettre d'autre nourriture. L'action de l'eau chaude et du phosphate de chaux sur un estomac vide est merveilleuse. Ils enlèvent toutes les fermentations aigres, les gaz et les acides et donnent un splendide appétit pour le déjeuner.
Un quart de livre de phosphate de chaux coûtera très peu à la pharmacie, mais suffira pour démontrer que de même que le savon et l'eau chaude nettoient et assouplissent la peau, de même l'eau chaude et le phosphate de chaux agissent sur le sang et les organes intérieurs. Les personnes sujettes aux maux de tête, à la constipation ou au rhumatisme devraient essayer le bain intérieur pendant une semaine, bientôt elles se sentiront et paraîtront mieux.

Rouville, Mme Louis Geoffroy de Wotton, Mme D. Desnoyers de Valcourt, ses beaux frères et belles sœurs MM. Louis Geoffroy de Waltham, Mass, Joseph et Azarie Geoffroy de Manchester, N. H. Fred Geoffroy de Mansouville, ses neveux, et une foule de citoyens de la ville.
Le cortège funèbre se reforma à Windsor Mills, pour se rendre à St. Georges de Windsor, lieu des funérailles. Les porteurs furent MM. Jos. Lépine, Ferd. Paquette, Félix Boisvert, Paul Champagne, Ludger Roy, et Albert Martel, père, tous de St. Georges de Windsor. Une foule de paroissiens sont venus au devant du cortège pour l'accompagner jusqu'à l'église où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Rodrigue Desnoyers, son fils, et le service fut chanté par M. l'abbé A. R. Plamondon, curé d'East Angus, assisté de MM. J. Raymond curé d'Ascot comme diacre, et J. A. Benoit, vicaire à Wotton, comme sous-diacre.
Au sanctuaire, on remarquait MM. J. O. Gouin curé de St. George de Windsor, Brassard, de Wotton, Pelletier de St. Camille, Nicol de St. Léon, Letendre de St. Claude et J. N. Codère du Séminaire de Sherbrooke.
L'église était remplie d'une foule considérable, venue de tous les coins de la paroisse pour rendre un dernier hommage à celui qui avait passé 32 ans de sa vie parmi eux. On remarquait parmi les étrangers, MM. J. H. Crépeau de St. Camille, J. H. Villandré, Danville, de De Thibault, MM. Napoléon Geoffroy, Albert Robison, et Mme Philias Poisson, ces derniers, nouveaux de la paroisse.
La famille prie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans cette triste circonstance d'accepter leurs remerciements les plus sincères.

Au PRINCESSE
Lundi et Mardi
C'est l'heure du coucher, je te quitte pour te revenir demain. Salut à tous les parents pour moi. Bonsoir, chère épouse, bonne nuit! N'oublie pas chaque soir ta prière à Notre-Dame du Cap, afin qu'elle me conserve toujours et que je te revienne après une paix prochaine.
Cpl P. A. LEFEBVRE.

LE PROGRES DU CAN. PACIFIQUE
En 1896 le Canadien Pacifique possédait 4525 milles de poteaux télégraphiques, 14,506 milles de fils et 435 stations; en 1916, il avait 14,608 milles de poteaux, 108,108 milles de fils et 1163 stations de télégraphie. En 1897 il fut expédié 867,840 messages sur les fils de la compagnie, tandis qu'en 1916 le total fut de 4,915,519. Ces quelques chiffres indiquent le progrès accompli par le département des télégraphes en 30 années. Il rappelle l'histoire de l'établissement ou de la croissance de la colonisation.
Des ses débuts le C. P. R. porta une attention toute spéciale à son service de télégraphie, comprenant tout l'importance qu'il avait dans un pays aussi grand et aussi dépourvu de moyens de communication. Quo de services il a rendus durant les jours difficiles de la construction du chemin de fer, en reliant les différents points des immenses prairies. Ce département est aujourd'hui l'un des plus importants de la vaste organisation de transport que le C. P. R. et il est dirigé par des hommes d'action qui ne négligent rien pour sa bonne administration, pour son amélioration et pour son extension.

EXAMENS A ROCK FOREST
Dimanche, le 3 juin, en avant, avait lieu à Rock Forest l'examen de fin d'année présidé par M. le Curé Favreau. L'examen a été plus que satisfaisant. Les enfants, du plus petit au plus grand, ont très bien répondu. Les parents qui étaient présents ont été enchantés du résultat. Un petit programme de chant et de déclamation a été exécuté avec beaucoup de succès. Nos remerciements vont au curé M. le commissaire J. B. Charest, et Mme Charest, Mme Pelletier, M. Art. Pelletier, Mesdemoiselles A. Favreau A. Turgeon, F. Savoie ainsi que DD. Godbout, instituteur de Bury, M. et Mme Philias Lapaine et M. et Mme V. Lapaine de Parquetville, M. et Mme O. Lapaine, de Bury et leur petite famille, Mme S. Dion, Mme J. Fontaine, Mlle A. Fontaine, Mme L. Turgeon M. G. Lefebvre.
De magnifiques prix ont été distribués aux élèves. M. le curé a félicité les enfants de leur travail et de leurs succès et il a aussi apprécié le travail de l'institutrice, Mlle Mlle R. Lapaine. Elle porte bien son nom. La Palme Il serait à souhaiter, pour le plus grand avantage de ses élèves, qu'elle soit récompensée pour la prochaine année scolaire.

LETRE DU SOLDAT

P. A. LEFEBVRE
CE BRAVE VOLONTAIRE ENVOIE UNE LETTRE TRÈS INTERESSANTE A SA FAMILLE.

Mme Lefebvre de Beauveville, à l'amabilité de nous transmettre pour publication une lettre reçue dernièrement de son mari M. le caporal P. A. Lefebvre. M. Lefebvre est actuellement sur la ligne de feu en France.
France, 11 mai 1917.
Chère épouse,
Pardonne le silence que j'ai gardé depuis déjà quelque temps, ce n'était pas le désir de te revenir souvent qui manquait. Non! c'est que j'ai été bien occupé depuis deux mois. J'ai eu parfois des moments libres, mais, par droit ou par devoir, j'étais obligé d'être favorable, alors en esprit je me transportais là-bas dans cette petite ville de Beauveville où tu es, la près de toi, il me semblait revivre les heures d'autrefois... quelques moments après plus fort et plus courageux, je représentais les soldats de la ligne.
J'espère que tu es en parfaite santé, moi je suis très bien portant.
J'ai reçu huit de tes lettres et deux colis. Le premier contenant des cigarettes, l'autre, des sous-vêtements, des gants, des bas, des chaussettes, des cravates, des chemises, etc. J'ai tout reçu cela pendant mon dernier séjour à l'hôpital; tu juge ma joie.
Comme je te l'ai dit lors de ma dernière lettre, je parlais pour l'hôpital, je m'étais donné un "tour de rein", cinq jours après, comme ma compagne était partie pour les tranchées, je suis allé les rejoindre, et le Jeudi Saint au matin je me trouvais sur la ligne de feu.
Les premiers jours se sont bien passés. Paques a été beau et me rappelait ceux passés dans mon cher Canada. Dans l'après-midi, il nous est venu de l'été des Boches une pluie d'oufs... de Paques sans doute, mais des fameux ceux-là, il ne goûtaient pas les oufs de Paques chez nous! (Je parle par expérience comme tu verras plus bas.) Mais les Canadiens savent toujours bien faire les choses, et en échange de leurs "Bonbons de Paques" le lendemain à bonne heure, nous laissons craquer nos mitrailleuses sur la tête de nos si gentils Boches de la veille! Comme résultat, nous avons capturé plusieurs canons, des munitions et fait quantité de prisonniers. Quelques jours plus tard, nous étions heureux de tenir, de la part d'officiers allemands prisonniers, que 65 pour cent de leurs hommes avaient été tués à ce feu.
Après deux jours de rude bataille, j'ai été atteint au bras droit par un éclat d'obus. Un bras léger, je n'ai rien, juste un peu de sang, m'empêchant de suivre mes compagnons dans leur grande avance vers Berlin. Je n'ai pas trop souffert je ne me suis pas tout d'abord aperçu que j'étais blessé et ce n'est que lorsqu'un compagnon me cria: "Lefebvre, regarde ton bras, juste un éclat d'obus!" que j'ai vu mon sang couler. En effet, l'obus avait traversé mon linge et écorché mon bras. Comme c'est très dangereux pour un empoumonnement du sang, je me suis immédiatement rapporté à la Croix Rouge et aujourd'hui je suis en repos depuis dix jours, traités comme un enfant gâté.
Je l'avoue que j'ai été chanceux, et c'est grâce aux bonnes prières à Notre-Dame du Cap, oui, c'est bien elle qui m'a gardé et conservé pendant cette lutte terrible de douze jours.
Je suis pas inquiet, je suis tout à fait bien aujourd'hui, mon bras est guéri, je ne porte pas même de castoréum peut-être que la paix se fera avant mon retour aux tranchées, car comme tu peux le constater par les journaux, l'avance des alliés se continue toujours.
C'est l'heure du coucher, je te quitte pour te revenir demain. Salut à tous les parents pour moi. Bonsoir, chère épouse, bonne nuit! N'oublie pas chaque soir ta prière à Notre-Dame du Cap, afin qu'elle me conserve toujours et que je te revienne après une paix prochaine.
Cpl P. A. LEFEBVRE.

Instrument de Valeur a Prix Modérés

PIANOS

Un peu de comptant et un petit paiement mensuel est un moyen facile d'avoir un piano dans votre demeure. Ayez-en l'usage pendant que vous le payez. Nous vendons des pianos de cette manière depuis plus de 30 ans et avec une augmentation d'affaires tous les ans. Nous avons environ 75 pianos neufs en mains aujourd'hui depuis \$250, jusqu'à \$900. Quelques bons marchés dans les pianos de seconde main pour \$40, et plus. Tous nos prix sont marqués en chiffres lisibles.

Pianos Automatiques

Pianos automatiques Heintzman & Co. avec une action métallique patentée. Le fameux AUTOPIANO de New-York.
Le piano automatique bien connu WILSON.
Le piano automatique PIANISTA. Assortiment complet de rouleaux de musique.
Quelques bons marchés dans les pianos et orgues de seconde main cette semaine. Ecrivez et demandez la liste.
Quelques jolis petits pianos à louer.
C'est le temps de l'année que votre piano a besoin d'être accordé et ajusté. Nous serions heureux de recevoir votre commande et de vous garantir notre ouvrage.

H. C. WILSON & SONS, LTD.

144 rue Wellington - Sherbrooke, Qué.
Succursales à Coaticook, Magog et Rock-Island.

UN CHIEN ENRAGE MORD 2 PERSONNES

Pawtucket, R. I. 12.—Mlle Dora Laliberté, 28 rue Liberty, à Central-Falls, et Matthey Lofty, Broadway, ont été mordus par un chien enragé dans la rue Main, à Pawtucket, hier soir.
L'animal fut tué par l'ancien sous-shérif Daniel L. McGinn.
On ne connaît pas le propriétaire de la bête.
Le chien a mordu Mlle Laliberté à la jambe gauche, au moment où elle allait entrer dans le magasin des frères Deahy.
M. Laflay qui stationnait devant un magasin, dans l'avenue East tenta d'arrêter le chien qui le mordit à la main droite, lui infligeant une blessure grave.
Finalement, l'animal fut tué. Les victimes ont été transportées au Park Place Hospital, pour y recevoir le traitement de Pasteur.

GHOSES ET AUTRES A BLACK LAKE

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — UN ANIMAL MALECONTEUX. — ARRIVEES ET DEPARTS.

Black Lake, 12. (Spéciale). — M. J. C. Marcoux, professeur et occardeur de pianos, de Québec, était en ville la semaine dernière.
—Mme Jos. Morin, de Thetford Mines, était en promenade chez sa fille, Mme Alfred Grégoire, vendredi dernier.
—Mme J. R. Ouellet était jeudi soir, de retour d'un voyage de quelques semaines, chez des parents de St-Alexandre, Co. Kamouraska.
—M. Jos. Daigle revenait jeudi soir, d'un voyage à Thetford Mines.
—M. Omer Ferland est de retour dans sa famille, après un séjour de quelques mois à Manchester, N. H.
—M. Narcisse Arcand, de Montréal était en ville la semaine dernière, en voyage d'affaires.
—M. E. Lambly, de Inverness, était ici au commencement de la semaine dernière.
—Son Honneur M. le juge Mulvena, de Sherbrooke, était de passage ici vendredi dernier.
—MM. les avocats Girouard et Taschereau, de Thetford Mines, étaient aussi en ville, ce même jour.
—Mlle E. Belcourt revenait jeudi soir d'une promenade à Thetford Mines.
—M. David Wilson, de Sherbrooke, a passé quelques jours en notre ville la semaine dernière.
—Mme Geo. Carrier était de passage à Thetford Mines, vendredi dernier.
—M. Salomon Hébert, de Thetford Mines, était de passage ici, ces jours derniers.

"Sécurité avant tout"

EXCELSIOR

INSURANCE LIFE COMPANY

Une police Excelsior est un placement sûr et profitable.

(Phamphlets sur demande)

Siège Social: Toronto, Can. VICTOR ARCHAMBAULT, Gérant Provincial, Montréal.

Pour Guérir Votre Constipation
Employez régulièrement l'Eau Purgative
"RIGA"
Elle soulage promptement et guérit sûrement la constipation habituelle et assure une bonne santé.
EN VENTE PARTOUT - - ESSAYEZ LA 3

NOUVELLES DE STANSTEAD

NOUVELLES DE STANSTEAD
L'EXPLOSION DE SAMEDI SOIR
A HALLOND, VT. -- CHOSES ET AUTRES.

Stanstead, 12. -- Une terrible explosion survenue samedi soir au magasin Wheeler, à Holland, Vt., a causé la mort de 3 hommes. Les victimes de l'accident sont MM. Grey, Wheeler et un troisième du nom de Danis. Ils étaient à vider du gaz acétylène dans une tank, lorsqu'il est tout probable qu'une étincelle de cigarette mit le feu au contenu et causa la mort instantanée aux deux premiers qui ont été mis en charpie, le troisième ayant survécu une couple d'heures. L'extérieur du magasin a subi des dommages considérables.



LA LESSIVE DE GILLETT
CONSUME LA CRASSE
UTILISABLE POUR PLUS DE 500 USAGES.
FAITE EN CANADA

et lors de la perte de leur fillette Alice, âgée de cinq ans.
--Un syndicat composé de citoyens de Stanstead ont acheté le magasin de W. Daly, dans le but de le transformer en hôtel. Les travaux de réparations commenceront sous peu. Ce sera une grande amélioration pour le village. L'ancien hôtel ayant été détruit par l'incendie de 1914.

FUNERAILLES DE MME E. BOUDREAU

LE SERVICE DE CETTE DAME A EU LIEU A ASBESTOS, EN PRESENCE D'UNE FOULE NOMBREUSE DE PARENTS ET D'AMIS.

Asbestos, 12. (Spécial).--Vendredi matin à neuf heures, ont eu lieu les funérailles de Dame Eugénie Simard épouse de M. Arthur Boudreau. Elle laissa son mari et un enfant. Un grand nombre de parents et d'amis se reconduisit à sa dernière demeure, le corps de la défunte. M. le curé Hébert de Danville a chanté le service funéraire. Nous offrons nos condoléances aux familles Simard et Boudreau.

MORT DE MADEMOISELLE E. COTE

ELLE ETAIT LA FILLE AINEE DE M. EUGENE COTE.--DECEDE APRES SEULEMENT NEUF JOURS DE MALADIE.

Notre-Dame de Ham, 12. (Spécial).--L'impitoyable mort vient de plonger dans le deuil une famille de notre village en couchant dans la tombe un autre bien-aimé. Mlle Eva Côté, fille aînée de M. Eugène Côté était depuis deux mois en promenade chez ses frères à Wotton lorsque les

A ECHAPPE A L'OPERATION ET A ETE COMPLETEMENT GUERI

A souffert d'un abcès pendant neuf ans. Deux médecins disaient que l'opération était le seul remède

Fitch Bay, Qué., le 11 1917. --Après avoir appris cette guérison, il n'y a pas beaucoup de gens dans cette section du pays qui ont douté des vertus curatives de l'Onguent du Dr Chase. Celui qui a écrit cette lettre a souffert neuf ans et malgré les soins de deux médecins il n'a pu rien obtenir qui put guérir son abcès.

Pendant qu'il tremblait à l'idée des risques et des dépenses d'une opération il entendit parler de l'Onguent du Dr Chase avec lequel il a obtenu une guérison complète.

M. N.-A. Heath, J. P., de Fitch Bay, Qué., écrit: "Il y a neuf ans je fus pris d'un abcès et je ne saurais décrire ce que j'ai souffert. J'ai été examiné par deux médecins, lesquels déclarèrent tous deux qu'il me fallait subir une opération pour être guéri. L'Onguent du Dr Chase a résolu l'opération inutile et m'a complètement guéri. Je ne puis trop faire l'éloge de cet excellent remède qui m'a guéri après neuf années de souffrances."

Cet onguent s'est acquis une réputation universelle comme guérissant des maladies de la peau et par conséquent comme remède contre l'eczéma, l'herpès et tous les genres de démangeaisons. Mettez-le à l'essai et vous serez surpris de voir comme la guérison commence vite.

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule par dose, 25c la boîte, 5 pour \$1.00, chez tous les marchands, ou chez Edmondson, Bates & Co., Ltd., Toronto.

membres de l'Académie Sainte-Cécile le réclamèrent pour la préparation d'une prochaine séance. Elle fit ses préparatifs de retour, mais au moment de monter en voiture, elle se sentit prise d'un malaise étrange; affreux pronostics de la maladie cruelle qui neuf jours plus tard la ravissait pour toujours à l'affection de ses siens. La famille entière se transporta à Wotton où elle eut l'amour bonheur d'assister à ses derniers moments.

Elle est partie, cette chère Eva le sourire sur les lèvres la résignation dans l'âme et munie de tous ses secours de l'église, ses dernières paroles ont été pour consoler ses parents et ses nombreux amis, car bien que jeune encore, elle possédait l'estime de tous ceux qui la connaissaient. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 4 à 9 hrs, au milieu d'une foule très nombreuse. La levée du corps fut faite à domicile par M. le vicaire Benoit. Les

porteurs étaient: MM Eugène Bernier, Georges Gagné, Arthur Gervais, Honoré Michel, Wilbrod Smith, Alcide Chénay, Les enfants de Marie congrégation à laquelle elle appartenait. Tous paraissaient profondément affectés. A l'église elles firent entendre du très beau chant; plusieurs messieurs étrangers montèrent aussi à l'orgue et contribuèrent ainsi à rendre plus impressionnante la lugubre cérémonie. Plusieurs bouquets spirituels ont été offerts. La famille s'adresse avec remerciement cordial à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie en cette cruelle occasion.

Lisez les annonces de LA TRIBUNE

FUNERAILLES A STE-EDWIDGE

LES IMPOSANTES OBSEQUES DE M. C. RIVARD ONT EU LIEU VENDREDI DERNIER.

Ste Edwidge, (Spécial). --Vendredi dernier avaient lieu les funérailles très imposantes de M. César Rivard, décédé à l'âge de 55 ans après une longue maladie soufferte avec résignation tout-à-fait chrétienne. M. Rivard était membre des Forestiers Catholiques. Le deuil était conduit par M. Gaspard Marchessault et les porteurs étaient: MM. Albert Caron, Maurice Fectit, Marcel Foucher et Joseph R. Bélin.

Parmi la foule on remarquait: Mme Rivard, sa mère; son beau-frère, M. A. Rivard de Compton; son fils M. Toussaint Rivard et sa fille, Mme J. B. Audet; M. et Mme Desruisseaux de Ham Sud; M. et Mme David Girardin, veuve de Coaticook; M. et Mme Comtois de Moss River; M. Lynch et Mlle Naylor; M. et Mme Adet, de Moss River; M. Rowell, M. Ernest Caron, de Martintville; M. et Mme François Bélin ainsi que nombre d'autres dont les noms nous échappent, s'étant rendus pour rendre un dernier hommage au cher disparu, lequel ne connaissait que des amis dans la paroisse.

Nous réitérons à la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

INCENDIE A ST-GERARD

St-Gérard, 12. (Spécial). --Un incendie désastreux a réduit de fond en comble la grange de M. William Dubois, située dans le 10ième rang. On suppose que les enfants auraient mis le feu en jouant avec des allumettes. C'est une lourde perte pour M. Dubois, au moment où il se serait servi de sa grange pour mettre son foin des prochaines récoltes.

CE QUI SE PASSE A THETFORD MINES

Thetford Mines, 12. (Spécial). --M. Joseph Lemieux, ingénieur, était de passage dans sa famille dimanche.

Mlle G. A. Beaudoin est en visite chez les Mlles Aimé et Eugénie Lemieux.

M. et Mme G. E. Lanthier sont de retour d'un voyage à Montréal. Ils sont revenus enchantés de leur promenade.

M. J. Boulanger était de passage à Sherbrooke samedi pour passer ses examens de chauffeur d'automobiles.

M. Tancrède Beaudoin de Leeds était en ville samedi.

M. J. H. Crabtree inspecteur d'amiante était le passage ici samedi.

Mlle M. A. Lessard est de retour en notre ville complètement rétablie.

M. l'abbé Routhier vicaire à St-Alphonse était de passage à St-Pierre de Broughton pour les Quarante-Heures la semaine dernière.

M. l'abbé D. G. Pettigrew est de retour d'une vacance d'un mois passée dans sa famille.

C'est avec regret que nous avons appris la triste mort d'un ancien citoyen de cette ville, M. Rosario Grégoire, qui s'est noyé accidentellement à Haliburton, Ont., où il travaillait. Durant son séjour à Thetford Mines il était à l'emploi de M. Jos. Robitaille marchand. Il était fiancé à Mlle Eugénie Lemieux de cette ville, depuis plusieurs années et devait se marier sous peu. La triste nouvelle fut transmise de Magantic à Thetford par M. le Dr Grégoire, père du défunt. Nous offrons à la famille Grégoire et à Mlle Lemieux nos sincères sympathies dans le deuil cruel qui les éprouve.

Nous apprenons que M. Israel Bilodeau qui a subi une opération dimanche, est assez bien.

M. Jean Charles Comtois et Mlle Marie-Anne Rousseau sont allés prendre le thé dimanche chez M. et Mme le notaire Larochelle du Lac Noir.

M. Nadeau, agent de gare au Québec Central est parti pour St-Jean-Christophe où il se mariera mardi matin. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

M. J. A. Campeau, agent d'assurance est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et Toronto.

M. W. C. Rivin est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

M. N. Huard était de passage à Diaboli samedi.

La procession du Très-Saint-Sacrement qui devait avoir lieu dimanche à été annulée vu le mauvais état des chemins.

M. Arthur Boisvert, électricien a fait l'installation d'un magnifique char routier McLaughlin, de M. Naz. Couture, agent de cette ville.

M. Harry Richardson est en promenade dans sa famille depuis quelques jours.

MARIAGE DUQUETTE-DIONNE

Richmond, 12. (Spécial). --Lundi matin à 7 heures moins quart, en l'église Ste-Bibiane de Richmond, avait lieu un très chic mariage, alors que M. Robert Dionne, marchand bien connu de South Durham, conduisait à l'autel Mlle Vera Duquette, fille de M. W. D. Duquette, représentant de la maison Greenshields de Montréal et demeurant à Richmond depuis de nombreuses années.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. M. Lavallée, curé de la paroisse et les pères respectifs des deux contractants agissaient comme témoins. Un choeur de chant composé de jeunes artistes de l'endroit, exécuta avec un brio remarquable, un magnifique programme de circonstance. Plusieurs parents des nouveaux époux assistaient à la cérémonie religieuse.

L'heureux couple partait sur le train du matin, pour un tour de noces à Montréal, Toronto et les chutes Niagara.

Nos vœux de bonheur et d'éternelle "Lune de Miel" les accompagnent.

MORT DE MADEMOISELLE E. COTE

Notre-Dame de Ham, 12. (Spécial).--L'impitoyable mort vient de plonger dans le deuil une famille de notre village en couchant dans la tombe un autre bien-aimé. Mlle Eva Côté, fille aînée de M. Eugène Côté était depuis deux mois en promenade chez ses frères à Wotton lorsque les

Une vieille résidente de Stanstead s'est éteinte samedi soir, dans la personne de Dame Terrill, mère de Mlle Bell Terrill, maîtresse de poste de notre village. Le service a lieu cet après-midi.

Sont venus passer le dimanche à Stanstead: M. l'abbé L'Heureux qui officiait la grand'messe, et l'abbé Giroux, qui figurait avec M. le curé Beaudry à la procession après la messe.

Autres visiteurs: M. et Mme Arthur Morel, de Sherbrooke; M. Henry Paré, A. Audette, Olivia Bilodeau, de Sherbrooke; M. et Mme Eugène Bouchard, M. et Mme Ed. Laféche, M. Régis Duquette, de Coaticook; M. Jos. Lemay, de Kingscroft.

Mlle Gracia Allard, de Rock Island, est annoncée dangereusement malade. Ses nombreuses amies forment des vœux pour un prompt rétablissement.

Combattons l'Intempérance par la Bière

C'est en donnant à notre population une bière légère, saine et nutritive que nous la détournerons du goût de l'alcool.

Que valent les assertions de ces outrés, qui tâchent de se faire de la notoriété en dénigrant la bière, à l'encontre de l'opinion de tant de médecins célèbres, qui, grâce à des études et des recherches sérieuses, ont prouvé que la bière possède une valeur alimentaire précieuse.

L'énorme augmentation de la consommation de la bière dans le monde entier durant les derniers 25 ans est due au perfectionnement que la science microbienne a apporté à la fabrication de la bière et à la puissante campagne faite dans tous les pays d'Europe en faveur des boissons fermentées, dites boissons hygiéniques (vin et bière.)

Pasteur en France, Liebig en Allemagne, ont consacré à l'étude de la bière et à son amélioration les meilleures années de leur vie. C'est qu'ils considéraient la bière comme un breuvage essentiel à l'alimentation.

D'autres sommités médicales du vieux monde, comme Boerhave, Stoll et Cullen ont préconisé la bière. Sydenham l'a conseillée dans un grand nombre de maladies. Marjendie la prescrivait ainsi que Segalas.

La Bière est un Breuvage Alimentaire

C'est l'Opinion de Médecins Célèbres

Le Dr Michel Levy le célèbre hygiéniste Président de l'Académie de Médecine de France et directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie du "Val-de-Grâce" écrit son Traité d'Hygiène: -- "La bière est utile aux individus faibles, à ceux pâles et flasques, à sang séreux, aux allures apathiques, ainsi qu'aux femmes délicates anémiques ou chlorotiques, aux enfants menacés de scrofule ou chez qui l'ensemble des fonctions semble frappé de langueur."

Le Professeur Pouchet dit: -- "La bière est plus nutritive que le vin et plus riche en sels. Elle est stomachique et a une action favorable sur la digestion. Elle est peu excitante et se différencie nettement du vin à ce point de vue. La bière nourrit, on a calculé qu'elle contient 1 1/2 once de substances solides par chopine pouvant nourrir autant que 1 1/2 once de pain."

Sir Lauder Brunton, Bart, M.D., F. R.S., écrivait ce qui suit dans le "Nineteenth Century": -- "Les boissons fermentées (la bière) permettent à l'homme de mettre en action ses forces de réserve mentales et physiques, et lui permettent de jouir de ses repas en activant sa digestion."

Le Dr Chas. F. Chandler, Professeur de l'Université Columbia dit: -- "Lorsque nous considérons la relation existant entre la bière et le pain nous sommes frappés de l'analogie existant entre ces deux éléments. Le pain avec un peu d'eau est solide, la bière avec plus d'eau est liquide. La bière n'est pas enivrante prise en quantité ordinaire. La bière contient aussi des principes amers et aromatiques qui lui donnent ses qualités toniques. Vous pourriez craindre de boire de l'eau ou du lait, mais les méthodes modernes de fabrication, de filtrage et de pasteurisation de la bière en font un breuvage sain et entièrement exempt de bactéries."

Le Professeur Marty écrivait: -- "La bière est une boisson alimentaire; elle développe rapidement l'embonpoint chez beaucoup de ses consommateurs; les 48 grammes de matériaux solides qui existent, par des principes azotés analogues à la dextrine, à la glycose, ont la même valeur nutritive qu'un poids égal d'orge; ces 48 grammes d'extraits représentent la valeur nutritive de 75 grammes de pain."

Le Professeur Gaertner dans son "Manuel d'Hygiène", écrit: -- "La bière est une nourriture saine, une chopine de bière pure possède une valeur nutritive égale à 3-10 lb de pain en matière azotée et de deux onces de pain ou près d'une once de viande en matière albumineuse."

La plupart de nos médecins canadiens consomment de la bière à leur table et la prescrivent à leurs patients. Les fondateurs de la Frontenac, la grande brasserie canadienne-française, ont pu trouver les millions nécessaires pour réaliser les perfectionnements préconisés par les grands savants. Tous ceux qui ont visité la brasserie modèle ne veulent pas d'autre bière que la

Bière Frontenac

reconnue comme n'ayant pas de supérieure en aucun pays.

Elle possède au plus haut degré toutes les qualités que rêvait le Grand Pasteur.

LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL.